

GIP LITTORAL
2030



BILAN D'ACTIVITÉS
2024

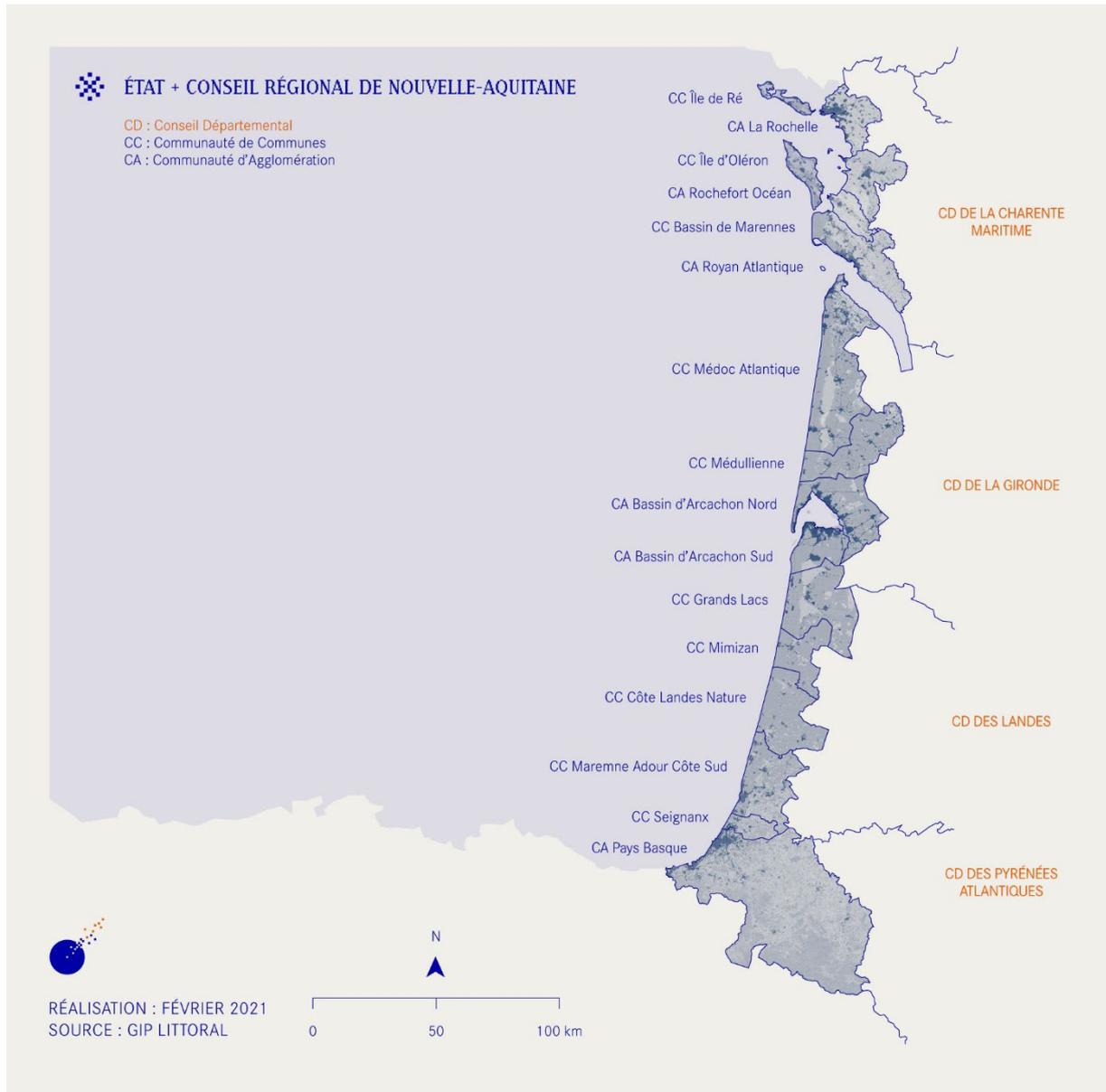


Table des matières

Table des matières	2
Les membres	3
Les missions	4
Les instances	4
Les outils	5
Les temps forts de 2024.....	6
2024 en chiffres.....	7
Les travaux en 2024.....	8
Connaissances et données	9
Accompagnement des projets des territoires	18
Coordination et partage.....	36
Annexe 1 - Instances et équipe	43
Annexe 2 Ordre du jour des instances en 2024	45

Les membres

Le Groupement d'Intérêt Public est une formule juridique qui, de par ses statuts, permet d'institutionnaliser un partenariat entre l'Etat, le Conseil régional, les Conseils départementaux et les intercommunalités littorales de Nouvelle-Aquitaine, dans le respect des compétences de chacun et pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.



Les missions

Avec un littoral long de 970 km et 4 îles, le littoral en Nouvelle-Aquitaine est un espace emblématique qui se distingue par la qualité de ses paysages et du cadre de vie qu'il offre. Considéré dans l'enveloppe géographique des intercommunalités, le littoral regroupe 1 017 597 habitants en 2020, sur une épaisseur variable de 30 à 50 km le long de l'océan Atlantique. Fragile et fortement attractif, le littoral est un espace où se déploient des politiques d'aménagement et de gestion spécifiques. L'ambition du GIP Littoral et de ses membres est de porter un projet de transition pour l'ensemble du littoral régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le GIP est tout d'abord un outil de réflexion, de coordination et d'appui à la préservation, l'aménagement et la gestion des espaces littoraux. Il permet de renforcer la cohérence des programmes d'actions locales et les partenariats, ainsi que l'expertise sur les démarches à engager. Il peut être mobilisé par l'ensemble de ses membres, acteurs du littoral.

Le GIP Littoral réalise ses missions dans le cadre d'une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire du littoral régional : le projet **Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine**. Afin de mettre en œuvre ce projet, le GIP offre à l'ensemble des membres du groupement un dispositif d'expertise et d'appui technique, un relais vers les centres de ressources existants sur les différentes questions relatives au littoral.

Les instances

Conseil d'administration et Assemblée générale

Au-delà de l'administration de l'activité du groupement, chaque réunion des instances décisionnelles est mise à profit pour informer les membres et débattre sur des sujets d'intérêt pour le littoral régional. Ils sont traités en questions diverses et permettent régulièrement d'inviter un partenaire ou un expert extérieur afin d'enrichir les discussions.

Conseil d'orientation

Les membres du Conseil d'Orientation sont directement associés aux chantiers du GIP Littoral dans le cadre du comité de pilotage des études. Ils peuvent être consultés sur les orientations annuelles à adopter.

Groupe technique

Il réunit les représentants techniques des collectivités membres et les services de l'Etat. Le groupe technique du GIP Littoral est consulté systématiquement avant les réunions du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale. C'est l'instance technique de pilotage de l'activité du GIP Littoral.

La composition des instances et de l'équipe technique figure en annexe.

Les outils

— LA BOÎTE À OUTILS —

1
↓



CONNAISSANCES & DONNÉES

Réalisation d'études de portée régionale
Accompagnement des territoires à l'élaboration des outils de planification (SCOT, PLUi...)
Suivi des démarches de planification (SRADET, DSF...)
Accompagnement de projets innovants

*# trait de côte # démographie
évolution des espaces naturels agricoles et forestiers du littoral
occupation du sol # tourisme # capacité d'accueil
foncier hôtellerie de plein-air # postes de secours*

— RÉFÉRENCES —

Etude Démographie / Données sur l'occupation du sol /
Etude sur les espaces naturels, agricoles et forestiers /
Guide régional du surf...

2
↓



ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DES PROJETS DU TERRITOIRE

RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT & DE GESTION DURABLES DU LITTORAL
Définition des cadres régionaux d'intervention
Accompagnement à la définition des besoins
Rédaction de cahiers des charges
Accompagnement des études préalables et opérationnelles
Accompagnement à la recherche de financements

*# gestion des risques
aménagement durable du littoral
(territoires - plages - espaces naturels fréquentés...)*

— RÉFÉRENCES —

Stratégie régionale de gestion de la bande côtière /
Dossier de candidature Aménagement durable /
Schéma régional Plans plages / Cahiers des charges...

3
↓



COORDINATION & PARTAGE

Animation de groupes techniques et de réseaux d'acteurs
Organisation de journées thématiques
Veille technique et réglementaire
Suivi des cadres financiers
Partenariats : Banque des Territoires, GIP ATGeRI, Conservatoire du littoral, ADI, ONF, BRGM, OCA...
Relations avec le milieu de la recherche et le monde de l'économie

Les temps forts de 2024

En une page, aperçu rapide des étapes importantes franchies par les projets accompagnés ou portés par le GIP Littoral

Janvier/Février 2024

Comité régional de suivi de la stratégie régionale de gestion de la bande côtière – bilan et second plan d’actions des stratégies locales de Lège Cap-Ferret et de La Teste de Buch
Démarrage du chantier d’aménagement durable de la station de Moliets-et-Maa
Groupe technique Risques littoraux - présentation des notes techniques Erosion et hôtellerie de plein air et Génie écologique

Mars 2024

Visite de sites et Conseil d’administration du GIP Littoral à Royan, Les Mathes-la-Palmyre et Saint-Palais sur Mer
Co-organisation avec l’Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine de la journée Érosion côtière et submersion marine : 10 ans après les grandes tempêtes
Travaux de renaturation de la Promenade sud de Lacanau

Avril 2024

Renouvellement Convention Banque des territoires 2024 - 2025 : 805 172 Millions d’€ consacrés au renforcement de l’ingénierie littorale
Comité régional de suivi – lancement de la Stratégie locale de gestion de la bande côtière de l’agglomération Royan Atlantique
Accueil d’une délégation d’élus de Normandie en Nouvelle-Aquitaine

Mai 2024

Co-organisation avec l’ONF de la journée Dunes et forêts littorales à Biscarrosse
Finalisation de l’étude sur les Plan plages de l’Agglomération de La Rochelle

Juin 2024

Livraison et installation de 3 postes de secours mobiles : Lège Cap-Ferret, Saint-Jean de Luz et La Teste de Buch
Lancement Etude d’élaboration de la stratégie locale d’agglomération Rochefort Océan
Groupe technique sur les Locations de courte durée

Juillet /Aout 2024

Campagne « Mes Plages Océanes » au Porge, Lacanau, Carcans, Lège Cap-Ferret et La Teste de Buch
Lancement de l’étude sur l’Habitat touristique et saisonnier de la CDC Maremne Adour Côte Sud

Septembre 2024

Visite de sites et Conseil d’administration du GIP Littoral à Bidart
Lancement de la démarche de réhabilitation de la Pointe de Grave
Lancement Etude d’élaboration de la stratégie locale de l’Île de Ré

Octobre 2024

Journée technique Risques littoraux à Dolus-d’Oléron
Groupe technique Aménagement durable à Seignosse
Lancement des travaux sur la place du pôle de Maubuisson à Carcans

Novembre/Décembre 2024

Lancement des travaux sur la dune nord de Biscarrosse
Lancement des travaux Avenue de la Grande Côte à Saint-Palais sur Mer
Conseil d’Administration à Bordeaux, Rapport sur la synthèse des bilans des stratégies locales

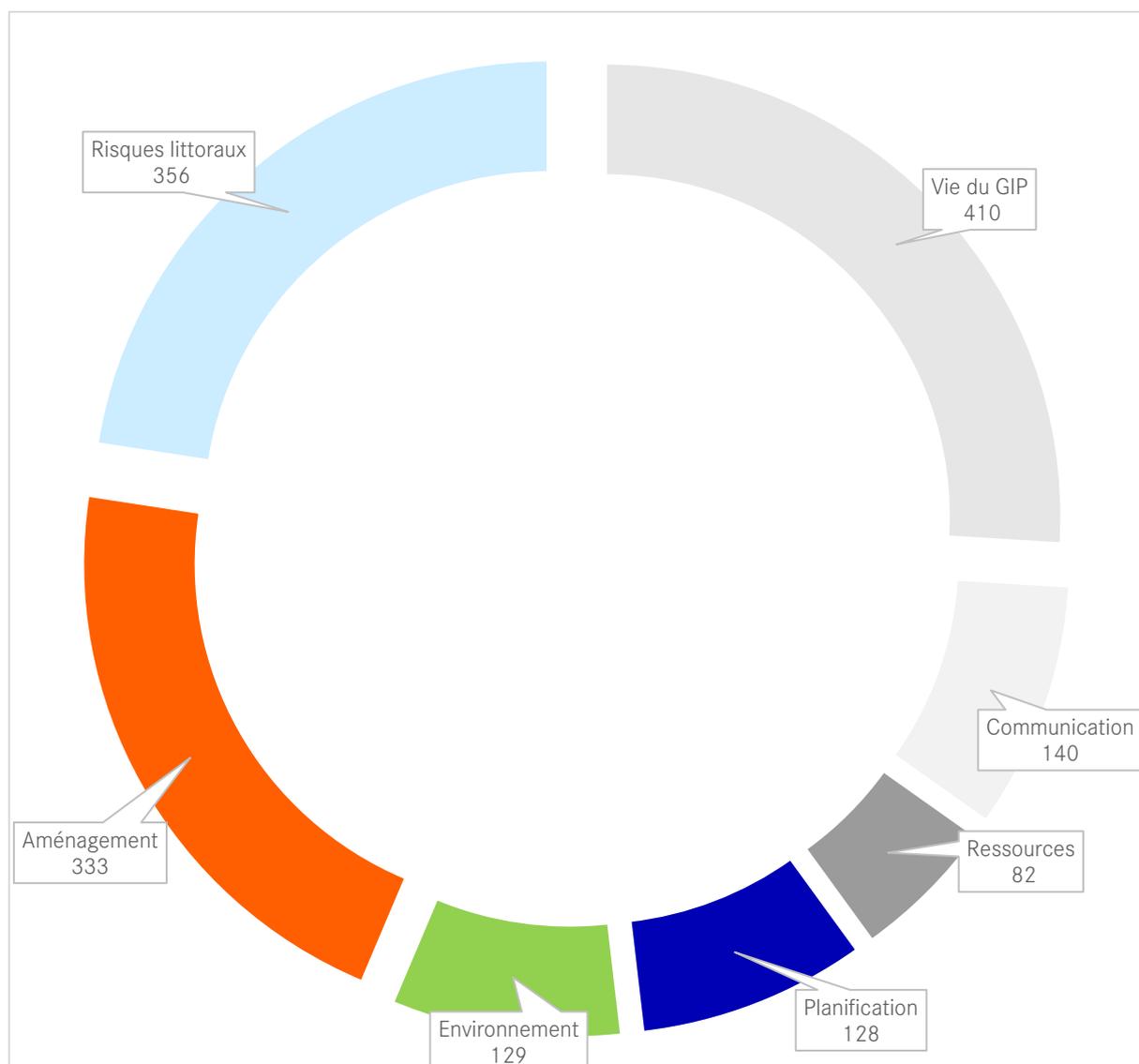
2024 en chiffres

Budget 2024

Dépenses		Recettes	
Personnel	475 000 €	Cotisations	620 000 €
Services extérieurs	46 200 €	Subventions	18 877 €
Convention Banque des territoires*	329 597 €	Convention Banque des territoires	329 597 €
Autres chapitres	117 677 €		
Total	968 474 €	Total	968 474 €

* Informations complémentaires p. 39

Répartition du nombre de jours de travail de l'équipe en 2024



Les travaux en 2024

La partie « les travaux en 2024 » décrit l'activité annuelle du groupement, sous la forme d'une présentation synthétique d'un nombre ciblé de projets. Elle ne décrit pas de façon exhaustive l'activité du groupement et **permet d'embrasser le type d'actions menées et la cohérence du programme en quelques pages.**

Les projets qui y figurent sont ceux qui ont le plus occupé l'équipe technique, ou bien ceux qui sont passés par des étapes significatives ou marquantes en 2024.

Les projets sont regroupés dans les trois catégories de la boîte à outils du GIP Littoral : Connaissances et données, Accompagnement à la construction de projets de territoire, Coordination et partage.

Connaissances et données

Rapport d'étude Paysages littoraux

Espaces naturels, agricoles et forestiers, paysages et environnement littoral

Afin de mieux connaître les paysages littoraux, dans un objectif global d'accompagnement des transformations (que ce soit au fil des dynamiques naturelles, des démarches de planification ou à travers des aménagements), le projet Littoral 2030 du GIP Littoral prévoit dans l'axe 2 dédié à l'environnement et aux grands paysages, l'action 2.1.7 : « *Recenser et compiler les études existantes sur les paysages littoraux et concourir à la mise en réseau autour des actions existantes* ».

Le rapport d'étude compile et synthétise les données existantes sur les paysages afin d'aboutir à un descriptif homogène des entités paysagères du littoral néo-aquitain. Pour cela, il s'appuie principalement sur les atlas paysagers départementaux, complétés des études menées à différentes échelles territoriales (parc naturel régional, intercommunalité, commune). Au regard de l'hétérogénéité entre les territoires et entre les méthodologies employées pour définir les unités paysagères au sein de chaque département, des choix de regroupement de sous-unités ont été appliqués par le GIP pour les départements de la Charente-Maritime et de la Gironde.

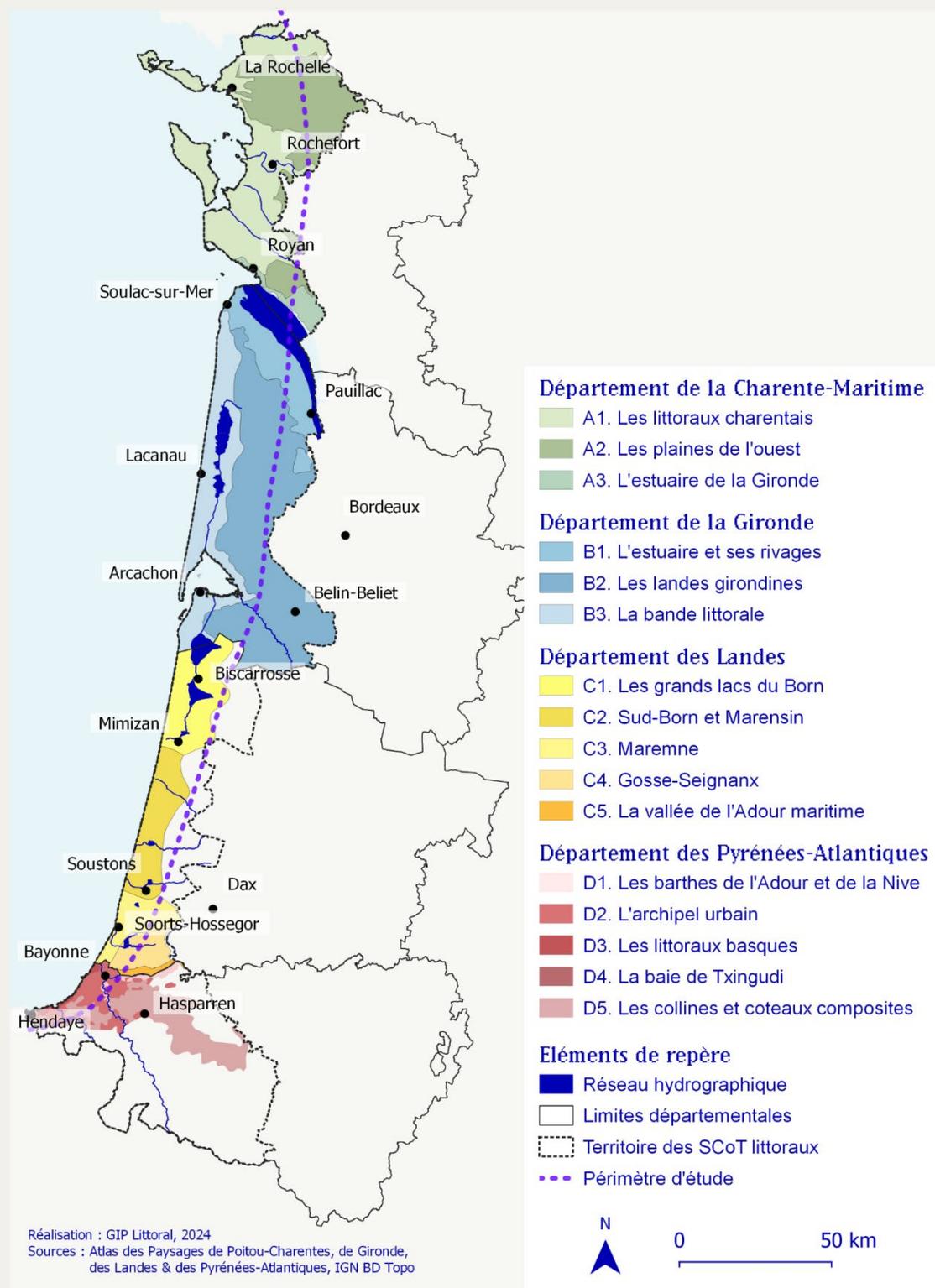


Photos illustrant la diversité des paysages du littoral de Nouvelle-Aquitaine

Les paysages littoraux décrits dans ce rapport décrivent une « frange littorale » dont l'épaisseur peut varier d'environ 10 à 25 km selon les territoires, afin d'inclure les paysages soumis à des dynamiques littorales corrélées à la fois aux conditions environnementales et aux usages associés.

La matière contenue dans le document sera valorisée en interne par le GIP Littoral à la fois pour la production des cahiers de ressources (documents produits à destination des EPCI qui s'engagent dans une démarche d'élaboration ou révision d'un document de planification de type PLU, PLUi, SCoT), ainsi que pour l'accompagnement de l'ensemble des projets suivis par le GIP Littoral, notamment les démarches d'aménagement durable, en appréhendant au mieux les caractéristiques et les dynamiques paysagère au sein desquels s'insèrent les projets.

Unités paysagères des littoraux de Nouvelle-Aquitaine retenues dans le cadre de l'étude du GIP Littoral



Date de démarrage du projet **avril 2023** avec l'accueil d'une stagiaire
 Date de fin du projet **septembre 2024**
 Coût du projet pour le GIP Littoral 2024 (dépenses externes) **0 €** (l'accueil stagiaire en 2023)
 Temps passé 2024 **17 jours**

Note technique Génie écologique

Espaces naturels, agricoles et forestiers, paysages et environnement littoral

Au sein de l'axe 4 relatif aux risques littoraux, l'action du GIP Littoral porte sur la poursuite de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des SLGBC, permettant une approche plus intégrée et de long terme de la gestion de l'érosion côtière. Dans ce cadre, un volet de l'axe 4 porte sur la promotion des démarches concourant à la résilience des territoires littoraux, avec une action de mise en réseau qui vise à « valoriser les actions de génie écologique sur les plages et espaces dunaires ».

Le GIP Littoral et l'ONF, dans le cadre de leur convention 2023-2027, ont souhaité mettre en commun leur expérience et savoir-faire pour diffuser des informations pratiques relatives aux actions de génie écologique en faveur de la gestion des dunes littorales et des plages de Nouvelle-Aquitaine, sous la forme [d'une note technique](#) dont les objectifs étaient de :

- Sensibiliser les acteurs des territoires littoraux.
- Valoriser ces actions pouvant *in fine* contribuer à préserver la biodiversité et s'adapter à l'érosion.
- Poursuivre, voire d'engager de nouvelles actions de génie écologique, à travers des cadres de réflexion impulsés par le GIP Littoral, en élaborant collectivement des stratégies intégrées de gestion des espaces dunaires et des plages à différents horizons temporels.

Chiffres clés en Nouvelle-Aquitaine (extraits de la note technique Génie écologique) :

408 km de dunes littorales dont 90% situées sur le domaine public domanial, communal ou pouvant appartenir aux Départements ou au Conservatoire du Littoral

65% (264 km) des dunes littorales gérées par l'ONF (80km en Charente-Maritime, 85 km en Gironde et 99km dans les Landes)

1,7 à 2,5m/an de recul moyen et -50 m d'érosion chronique estimée sur la côte sableuse à 2050

1,6 millions € (Travaux MIG - Mission d'Intérêt Général de contrôle de l'érosion éolienne et de gestion des dunes) consacrés en 2022 par l'ONF (sur un budget total d'environ 2 millions €)

Sur la côte sableuse océanique, les dunes constituent un sujet d'intérêt majeur pour la gestion de la bande côtière de Nouvelle-Aquitaine. Elles jouent un rôle important dans la protection des biens et des personnes contre les risques littoraux, dont l'érosion côtière et la submersion marine. Étant des éléments structurellement mobiles, les dunes sont très sensibles à la disponibilité des sédiments ainsi qu'à l'activité humaine, principalement aux processus d'urbanisation, au piétinement et aux activités de loisirs. Leur morphologie, leur couverture végétale ou encore leur mobilité sont également impactées par les processus du changement climatique : intensité des tempêtes, élévation du niveau de la mer, etc.

Des stratégies de gestion des dunes et des plages peuvent ainsi être définies en fonction du type de dune/plage, des connaissances techniques acquises, des attentes et objectifs des gestionnaires vis-à-vis des enjeux (naturels et/ou anthropiques) concernés, et des moyens financiers alloués pour y répondre. Selon la complexité des situations rencontrées, la stratégie peut parfois être associée et articulée dans le temps avec d'autres modes de gestion, tels que la lutte active (dure ou souple) ou l'organisation du repli stratégique, et implique une expertise approfondie et partagée par l'ensemble des acteurs à travers des cadres existants tels que les SLGBC ou autres démarches d'aménagement afin de faciliter la mise en œuvre et la cohérence des actions et permettre aux territoires de s'adapter sur le long terme.

La note technique a fait l'objet d'une présentation et d'échanges lors du Groupe Technique risques littoraux de février 2024 et de la journée régionale dunes et forêts littorales organisée conjointement par le GIP Littoral et l'ONF en mai 2024.

Date de démarrage du projet **mars 2023**

Date de fin du projet **janvier 2024**

Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2024 **2,5 jours** (+6,5j en 2023)

Note technique Pratiques connectées

Usages de loisirs, sports et nouvelles pratiques sur le littoral

Suite au constat d'une démocratisation des sports et loisirs de pleine nature, couplée à une généralisation des équipements connectés et du numérique, les membres du GIP Littoral ont fait remonter le besoin de mieux appréhender l'évolution de la fréquentation au sein des espaces naturels. L'étude menée par le GIP Littoral s'est ainsi attachée à évaluer l'importance de l'utilisation des données connectées dans les pratiques de pleine nature ainsi que les incidences potentielles de ces pratiques sur les territoires.

Des consultations menées auprès d'acteurs du territoire (services tourisme, sports et nature du Conseil régional, des Conseils départementaux, de l'Office national des forêts, des Parcs naturels régionaux, etc.) ont permis de partager le constat d'une augmentation de la fréquentation et de la dispersion du public au sein des espaces de nature, à la fois dans l'espace (sur de nouveaux territoires) et dans le temps (sur les ailes de saison). Les acteurs constatent également une modification des façons de pratiquer les espaces de nature, notamment à travers un gain en autonomie pour les pratiquants, en partie associé au développement des outils numériques. En effet, l'essor du numérique a permis le développement d'une multitude d'objets connectés (GPS, montres, smartphones...) et les possibilités de partage de la donnée en ligne se sont également démultipliées (réseaux sociaux, applications dont Strava, VisoRando, Garmin, Openrunner, etc.). La démocratisation de ces équipements connectés a rendu les pratiques outdoor plus accessibles, contribuant ainsi à une augmentation et une diffusion de la fréquentation au sein des espaces naturels. En parallèle, le développement technologique des équipements permet de découvrir de nouveaux espaces naturels auparavant difficiles d'accès grâce à du matériel plus technique, plus léger, plus résistant, plus accessible financièrement pour les entrées de gamme, à assistance électrique, en location autonome, etc.

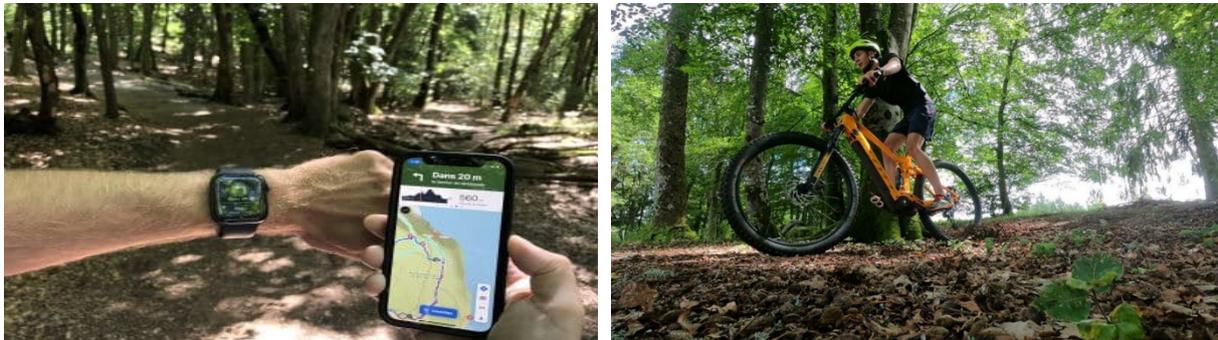


Illustration d'équipements connectés et de VTT à assistance électrique

Cette « nouvelle » fréquentation liée aux pratiques connectées peut engendrer :

- Des incidences sur l'économie et le tourisme. Via les médias, les réseaux sociaux et les applications communautaires, des sites peuvent faire l'objet d'une visibilité très importante et ainsi attirer davantage de public, favorisant l'économie locale. En contrepartie, une fréquentation trop élevée sur des sites ou des équipements non adaptés peut conduire à une dégradation de l'image du territoire.
- Des incidences sur l'environnement et les milieux naturels. Des impacts peuvent avoir lieu sur les milieux naturels (faune, flore et habitats naturels), sur les risques (feux de forêts et érosion notamment), sur les paysages (multiplication des sentiers, perception de la fréquentation, aménagements) et en matière de pollution (déchets, bilan carbone).
- Des (nouveaux) conflits d'usages, qui pourraient être exacerbés par l'augmentation de la fréquentation, la différence de vitesse de circulation notamment en lien avec l'assistance électrique des engins, les nouveaux comportements du public, etc.

Afin d'encadrer ces phénomènes, plusieurs mesures peuvent être mises en œuvre sur les territoires :

- La production d'études, d'analyses et d'outils, visant à mieux évaluer les incidences des pratiques outdoor et accompagner le public dans la découverte des espaces de nature.
- La communication, sensibilisation et concertation, afin de transmettre au public les bonnes pratiques à adopter, communiquer sur les tracés officiels pour parcourir les espaces naturels en toute sécurité et assurer une concertation entre acteurs (gestionnaires, exploitants et usagers).
- L'accompagnement, l'aménagement et l'encadrement, pour canaliser le public, mettre en place des aménagements adaptés à l'évolution des pratiques et réduire les conflits d'usages.
- La réglementation et l'interdiction, afin de s'adapter à l'évolution des pratiques via des mesures de réglementation (par exemple, pour fixer des seuils de fréquentation sur des sites sensibles) et/ou d'interdiction temporaires ou permanentes.

Une note technique, complétée d'une version synthétique de 2 pages, a été rédigée et transmise largement aux membres du GIP, à ses partenaires et aux acteurs concernés des territoires littoraux en 2024.

Une convention a été signée avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN, Ministère des Sports) afin de pouvoir utiliser l'outil Outdoorvision. Cette plateforme numérique permet d'observer, sur la période temporelle choisie, les flux de fréquentation selon la pratique concernée (marche à pied, course, vélo), les points de départs et d'arrivées, etc.



Visualisation des itinéraires les plus fréquentés à vélo sur l'Île d'Aix, via l'outil OutdoorVision © PRNSN

Des échanges avec les acteurs intéressés (notamment les PNR des Landes de Gascogne et du Médoc, les agglomérations Rays Basque ou Rochefort Océan...) du réseau littoral régional ont révélé des besoins partagés. Mobiliser des outils de visualisation des données GPS permet de compléter la connaissance des usages d'un site en vue d'accompagner son éventuel réaménagement (cas des études Plans plages, Aménagements durables des stations, Espaces naturels fréquentés...). La donnée pourrait permettre de mieux comprendre le fonctionnement d'un site : pratiques les plus répandues (marche, course, vélo), cheminements les plus empruntés, zones de départs et de pause, potentiels conflits d'usages, etc.

Des membres et partenaires du GIP ont manifesté leur intérêt et souhaite poursuivre le travail, qui prendra principalement la forme d'une utilisation directe des données par les territoires et acteurs.

Date de démarrage du projet **mai 2023**

Date de fin du projet **Note technique produite en février 2024, complétée d'une Note synthétique diffusée plus largement en juin 2024.**

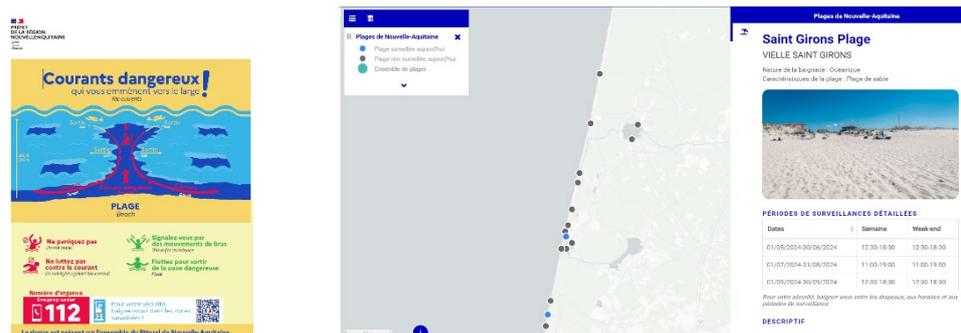
Coût du projet pour le GIP Littoral 2024 (Convention PRNSN) **5 000 €** (durée de la convention : 3 ans)

Temps passé 2024 **20 jours**

Base de données Plages surveillées

Fréquentation des territoires littoraux, gestion des flux touristiques

La base de données sur les plages est opérationnelle depuis 2021. Elle se constitue d'un ensemble d'informations qualifiées sur les plages surveillées de la Nouvelle-Aquitaine (descriptif, équipements présents, dates et horaires de surveillance). Cette base de données est disponible en open data et alimente une [carte interactive des plages](#), que l'on retrouve notamment via le [QR Code - qui renvoie vers ce lien](#) - disposé sur les panneaux installés par la Préfecture de région information des risques de baignade. Cette base de données est mise à jour chaque année dans le cadre d'un partenariat avec le CRT Nouvelle-Aquitaine (qui anime la communauté de contributeurs) et le GIP AtgeRi.



En 2024, des améliorations ont été apportées : principalement en ce qui concerne la diffusion, la communication et l'utilisation des données, au niveau des relais auprès de la presse et en lien avec les Préfectures. Le nombre d'utilisateurs a été multiplié par 4,5 en partie grâce à la communication estivale réalisée par l'Etat sur la sécurité de la baignade (réseaux sociaux et sites internet des Préfectures), et via l'opération « Mes Plages Océanes ». Ainsi, 11 599 utilisateurs uniques ont consulté la carte interactive durant l'été 2024.

Date de démarrage du projet 2021, renouvelé depuis chaque année

Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) 5 000 € (partenariat GIP AtgeRi)

Temps passé 2023 20 jours

Actualisation de la Note technique Véhicules de loisirs (Campings cars / vans) (sous ce lien)

Usages de loisirs, sports et nouvelles pratiques sur le littoral

Dans un contexte où la pratique évolue et se diversifie (vans et fourgons aménagés de plus en plus plébiscités, mode de voyage qui attire une cible de plus en plus hétérogène...), les retombées économiques et touristiques pour les territoires demeurent conséquentes. Elles sont également être génératrices de nuisances et de risques. C'est cette évolution de contexte qui a poussé les membres du GT Aménagement à solliciter en 2023 une actualisation de la note produite en 2015 sur les campings cars.

L'enjeu de cette actualisation était de prendre en compte les évolutions de pratique, mais également celle des jurisprudences sur le sujet et des retours d'expériences récents. L'objet de la note est d'offrir une aide à la décision quant à l'accueil des camping-cars sur les territoires littoraux et proposer des outils concrets. Elle présente des éléments de cadrage réglementaire et propose des solutions pour l'accueil des véhicules de loisirs sur les territoires littoraux.

Date de démarrage du projet juillet 2023

Date de fin du projet octobre 2024

Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) 0 €

Temps passé 2024 8 jours

Actualisation de la Note technique sur les Revêtements de sols ([sous ce lien](#))

Aménagements durables d'espaces et sites littoraux

Lors du Groupe technique Aménagement Durable de 2023, les partenaires ont sollicité une actualisation de la note sur les revêtements notamment pour intégrer les nombreux retours d'expérience en matière de gestion des eaux pluviales et de désimperméabilisation.

La nouvelle version de la note dresse un état des lieux non exhaustif des revêtements et identifie les pistes d'évolution pour la réhabilitation ou la création de revêtements sur les aménagements littoraux de Nouvelle-Aquitaine. Elle propose ainsi plusieurs solutions pour le traitement des espaces suivants : voies circulées véhicules légers et autres, espaces de stationnement automobiles, deux roues motorisés et véhicules hors gabarit, voies cyclables et stationnements vélos, cheminements et espaces piétons et enfin accès piétons plages.



Revêtements à base de béton bas carbone à Port d'Albret à Soustons (image de gauche), et stabilisé avec liant pouzzolanique sur la Voie verte de l'Uhabia à Bidart (image de droite)



Stationnements perméables avec structure de grave ouverte sur le sable, recouverte de grépin à Capbreton (image de gauche) et en chaussée végétale à Rochefort (image de droite)

Date de démarrage du projet **novembre 2023**

Date de fin du projet **octobre 2024**

Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2024 **8 jours**

Note technique Erosion et hôtellerie de plein air

Biens et activités vulnérables, aléas littoraux, adaptation et recomposition spatiale

Au sein de l'Axe 4 relatif aux risques littoraux, un volet d'actions porte sur l'accompagnement à la prise en compte des risques littoraux dans les documents de planification, les stratégies de développement économique et les projets d'aménagement. À ce titre, le GIP Littoral a engagé une réflexion portant sur l'adaptation aux risques littoraux du secteur de l'hôtellerie de plein air, afin de produire, *in fine*, une note technique sur la sensibilité régionale de l'hôtellerie de plein air à l'érosion côtière.

La note technique à l'objectif, inscrit dans l'axe 1 de Littoral 2030, visant à l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration des stratégies foncières prenant en compte les spécificités du littoral et contribuant à une gestion économe du foncier.

La note technique permet donc d'identifier spécifiquement des établissements d'hôtellerie de plein air pouvant être impactés par le recul du trait de côte à l'horizon 2050 en Nouvelle-Aquitaine (hormis sur le secteur du Bassin d'Arcachon où l'aléa recul du trait de côte n'a pas été cartographié). Le travail a été effectué en s'appuyant principalement sur la caractérisation de l'aléa recul du trait de côte à 2050 (selon le scénario sans ouvrage non pérenne et avec un événement extrême « SO-LMax » considérant) établi respectivement en 2016 pour l'ex-Aquitaine et 2021 pour la Charente-Maritime par l'OCNA dans le cadre de la sensibilité régionale actualisée en 2022 par le GIP Littoral.

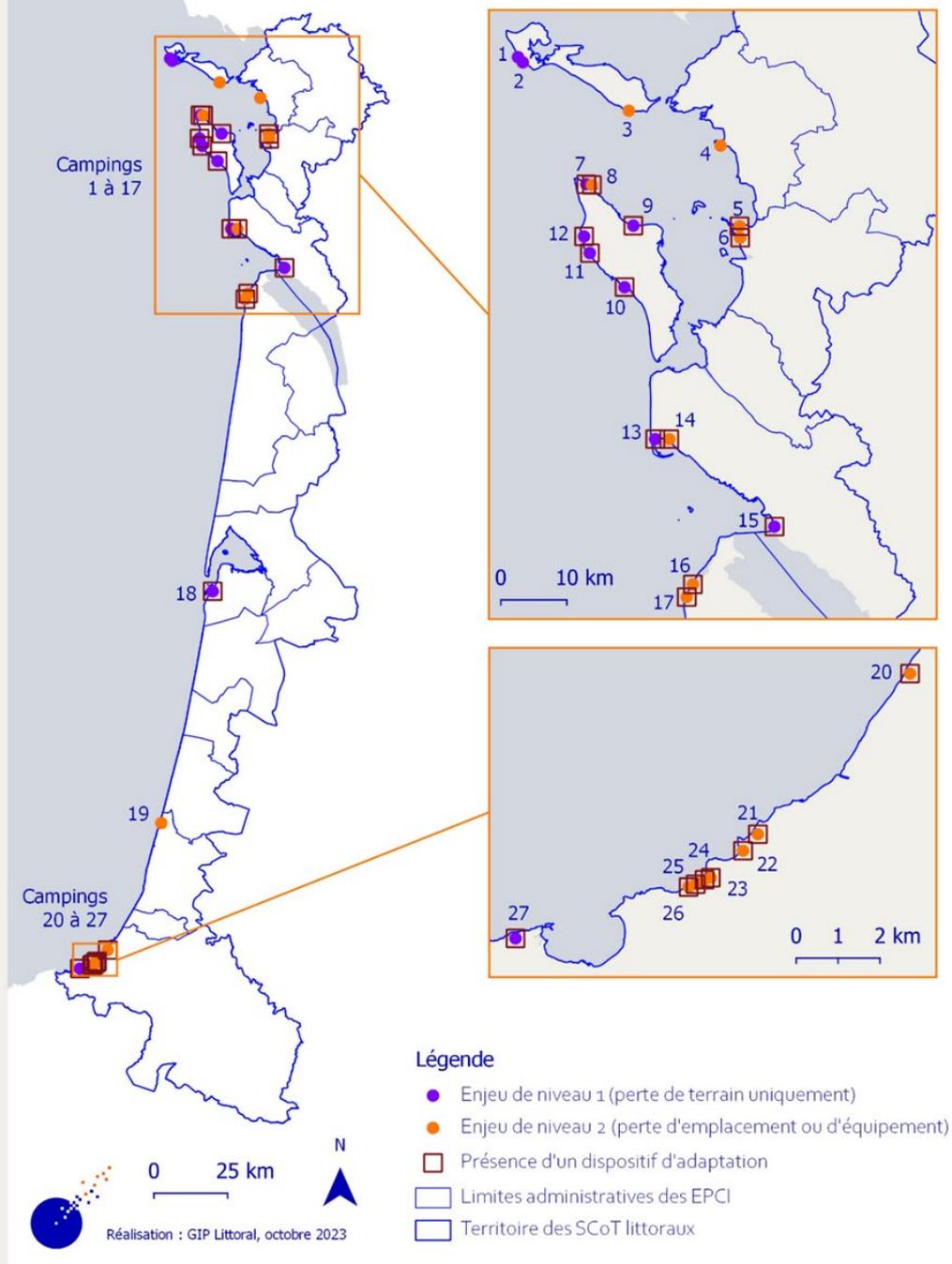
La note technique précise les différentes incertitudes pouvant être associées à l'utilisation des données ainsi que certaines spécificités intégrées à la réflexion (exemple : la prise en compte partielle de l'aléa submersion marine dans l'aléa recul du trait de côte à 2050 à l'échelle de Département de la Charente-Maritime).

Les résultats de la production montrent ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine, 27 campings sont concernés par le recul du trait de côte à 2050 selon le scénario SO-Lmax, soit une superficie totale de 138 252m² (13,8 ha). La localisation des campings concernés est présentée sur la cartographie en page suivante. Un tableau descriptif apporte des précisions complémentaires par camping concerné (domanialité, présence d'un ouvrage etc.), ainsi qu'un atlas cartographique pour illustrer l'intersection entre l'emprise des campings et le recul du trait de côte projeté à horizon 2050 (scénario SO-Lmax) pour les 27 campings menacés.

Un premier retour d'expérience sur des études ou projets de relocalisation de campings menacés par l'érosion côtière en France est également formalisé au sein de la note.

Enfin, cette dernière a fait l'objet d'une présentation et d'échanges lors du Groupe Technique risques littoraux de février 2024.

Sensibilité régionale à l'érosion côtière de l'hôtellerie de plein air



Date de démarrage du projet août 2023

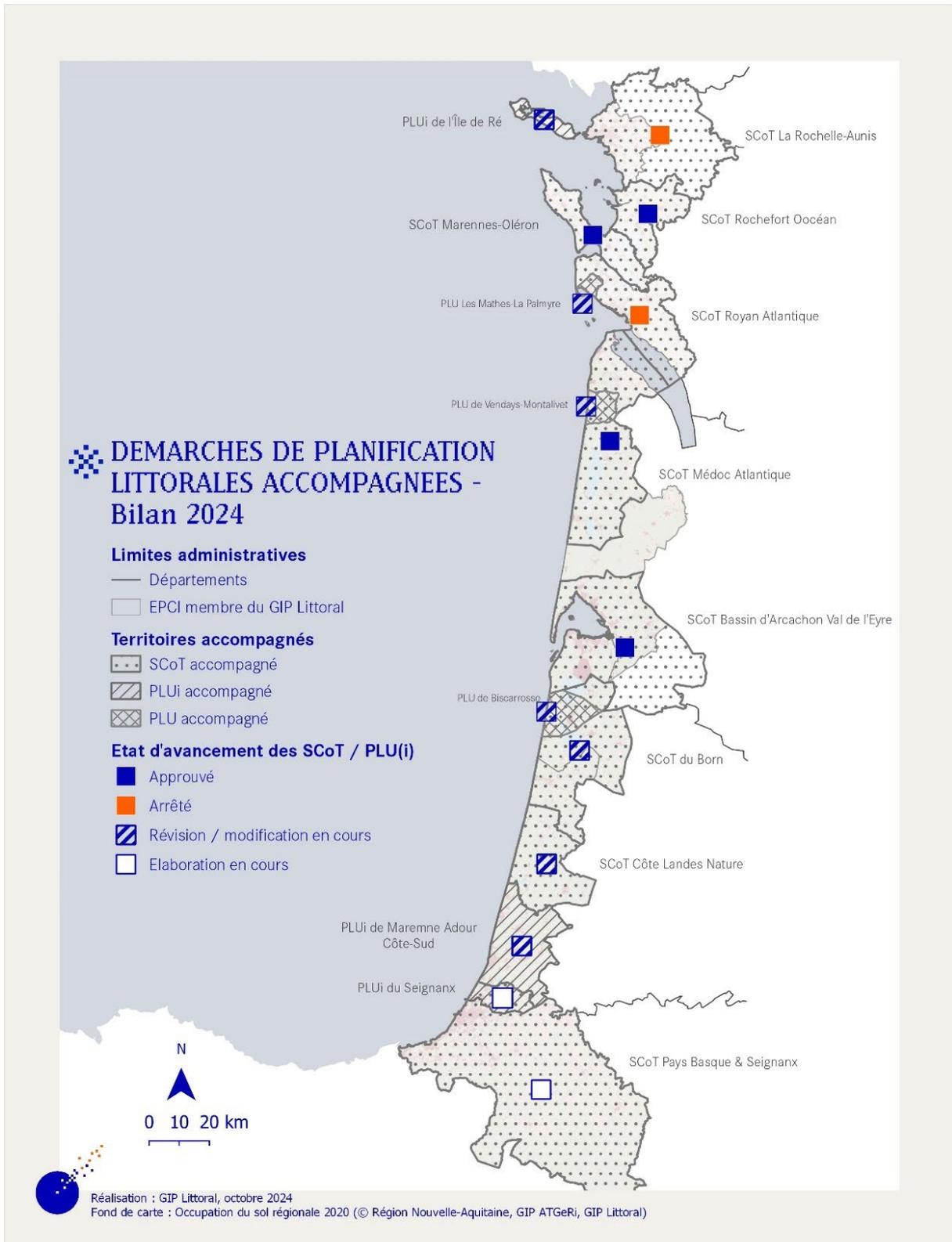
Date de fin du projet janvier 2024

Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) 0 €

Temps passé 2024 1 jour (+4 jours en 2023)

Accompagnement des projets des territoires

Planification : intégration des spécificités littorales



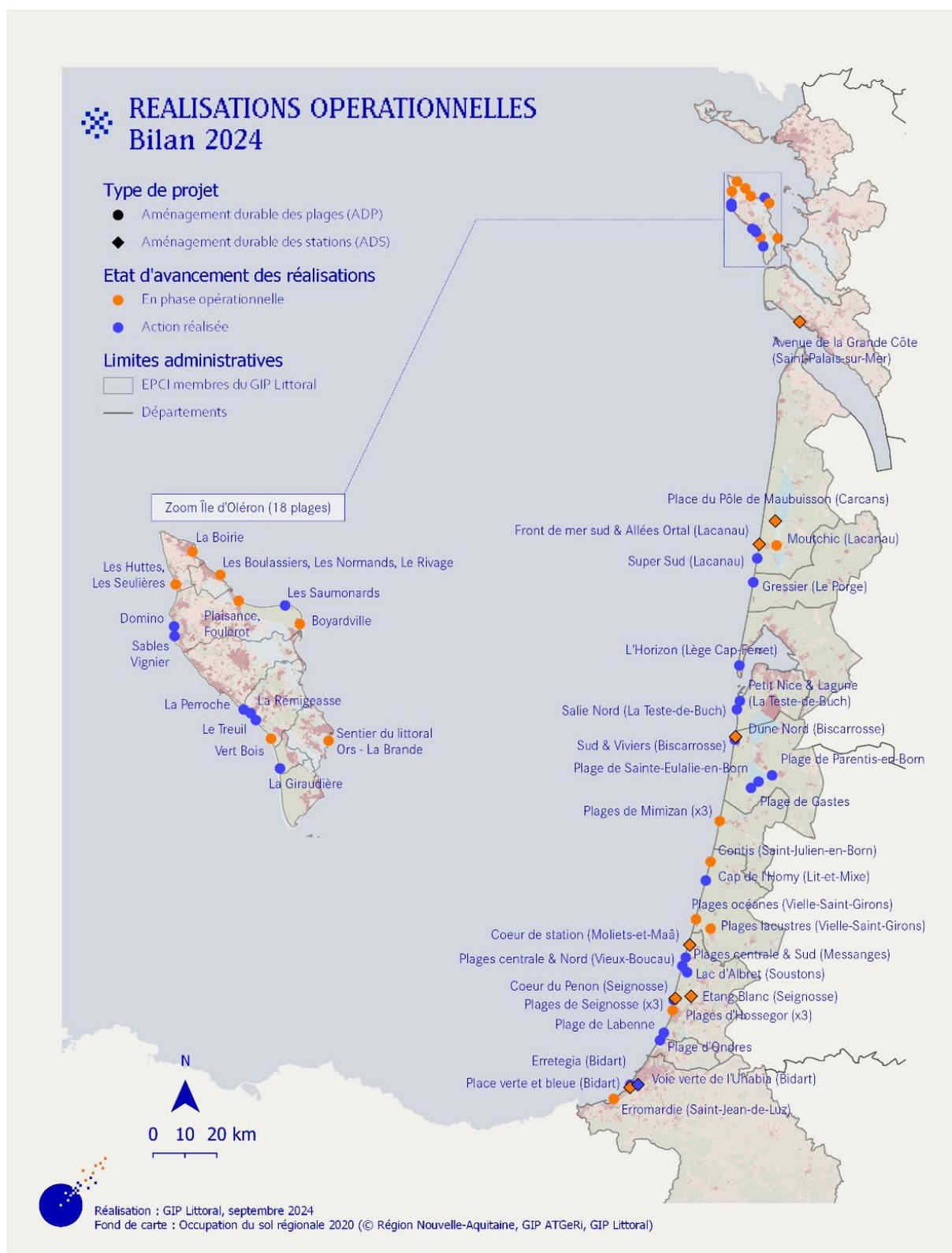
Le GIP littoral accompagne les porteurs de démarches de planification (EPCI, communes, syndicats mixtes) dans l'élaboration de leurs Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme communal ou intercommunal (PLU(i)) sur les sujets littoraux (risques, tourisme, habitat, loi littoral et loi climat et résilience, etc.), voire des démarches liées aux politiques de l'habitat : Plans Départementaux de l'Habitat (PDH) et Programmes Local de l'Habitat (PLH).

Cet accompagnement peut se traduire de plusieurs façons tout au long de l'élaboration du projet de territoire :

- L'aide à l'élaboration d'un cahier des charges et à l'analyse des offres ;
- L'élaboration et la mise à disposition d'un cahier de ressources compilant à l'échelle du territoire l'ensemble des données/ études produites par le GIP Littoral ainsi que les projets de territoires en cours (démarches ADS, ADP, SLGBC, etc.) ;
- La participation du GIP tout au long de la démarche à des réunions et des groupes de travail thématiques ;
- La relecture de documents et production de notes techniques sur l'ensemble du projet ou sur des sujets spécifiques (exemple : risques littoraux).

Focus sur des territoires et sujets accompagnés

- La communauté de communes du Seignanx a engagée en 2021 l'élaboration de son PLU(i). L'année 2024 fut importante pour le territoire qui a notamment travaillé sur la partie règlementaire du document (zonage, règlement, OAP, etc.) et arrêté son projet en fin d'année. Les questions liées à l'intégration de la loi Littoral, du risque érosion ou des démarches d'Aménagement Durable des plages dans le document ont fait l'objet d'un appui particulier par le GIP Littoral.
- En 2024, la Communauté de communes de Côtes Landes Nature a engagé la révision de son SCoT. Dans ce cadre, le GIP littoral a produit un cahier de ressources qui a été mis à disposition de la collectivité. Un travail de relecture du cahier des charges et d'appui à l'analyse des offres a également été réalisé.
- En 2024, participation du GIP à l'équipe projet mise en place pour rédiger un document de recommandation régional, relatif à la réalisation au niveau local des cartes d'exposition au recul du trait de côte + 30 et + 100 ans.
Initiée en 2023, une étude régionale, pilotée par la DREAL avec l'appui d'une équipe projet, est en cours afin de proposer des éléments techniques et de méthodes à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine pour appuyer les bureaux d'études et les collectivités dans la réalisation des cartographies d'exposition du littoral au recul du trait de côte aux échéances +30 et +100 ans. Le document final, produit par le BRGM, se traduira par un document de recommandations à destination de l'ensemble des acteurs du littoral néo-aquitain. Le GIP est associée à l'équipe projet qui s'est réunie deux fois en 2024.



Un début d'année 2024 marqué par le lancement de plusieurs chantiers

- Plage de l'Horizon de Lège Cap Ferret (33) – Phase 1
- Allées Ortal de Lacanau (33) – Phase 2 et Renaturation de la Promenade Sud à Lacanau (33)
- Cœur de station de Moliets et Maa (40) – Phase 1
- Secteur des Bourdaines à Seignosse (40) – Phase 1

.... Et un automne 2024 qui devrait être tout aussi dynamique avec le lancement des chantiers suivants :

- Avenue de la grande Côte à Saint Palais sur Mer (17)
- Place du Pôle de Maubuisson à Carcans (33)
- Dune Nord de Biscarrosse (40)
- Plages de la Lette Blanche et de Saint Girons Plages à Vielle-Saint-Girons (40)
- Connexion cyclable Bourg – Plage de Moliets et Maa (40)
- Secteur des Bourdaines (Lette et tête de plage) - Phase 2 / Avenue de Chambrelent et Point nature de l'Etang Blanc à Seignosse (40)
- Réaménagement des 4 plages lacustres d'Hossegor (40)
- Réaménagement et renaturation de la Place de l'Uhabia à Bidart (64)
- Plage d'Erromardie à Saint Jean de Luz (64)

Au total, ce sont 12.7M € de travaux qui ont été programmés sur 2024 par les porteurs de projets du littoral de Nouvelle-Aquitaine, et dont la réalisation sera terminée avant la saison estivale 2025.



DEMARCHES D'AMENAGEMENT DURABLE DES STATIONS (ADS) - Bilan 2024

Etat d'avancement des démarches ADS

 En phase d'étude préalable

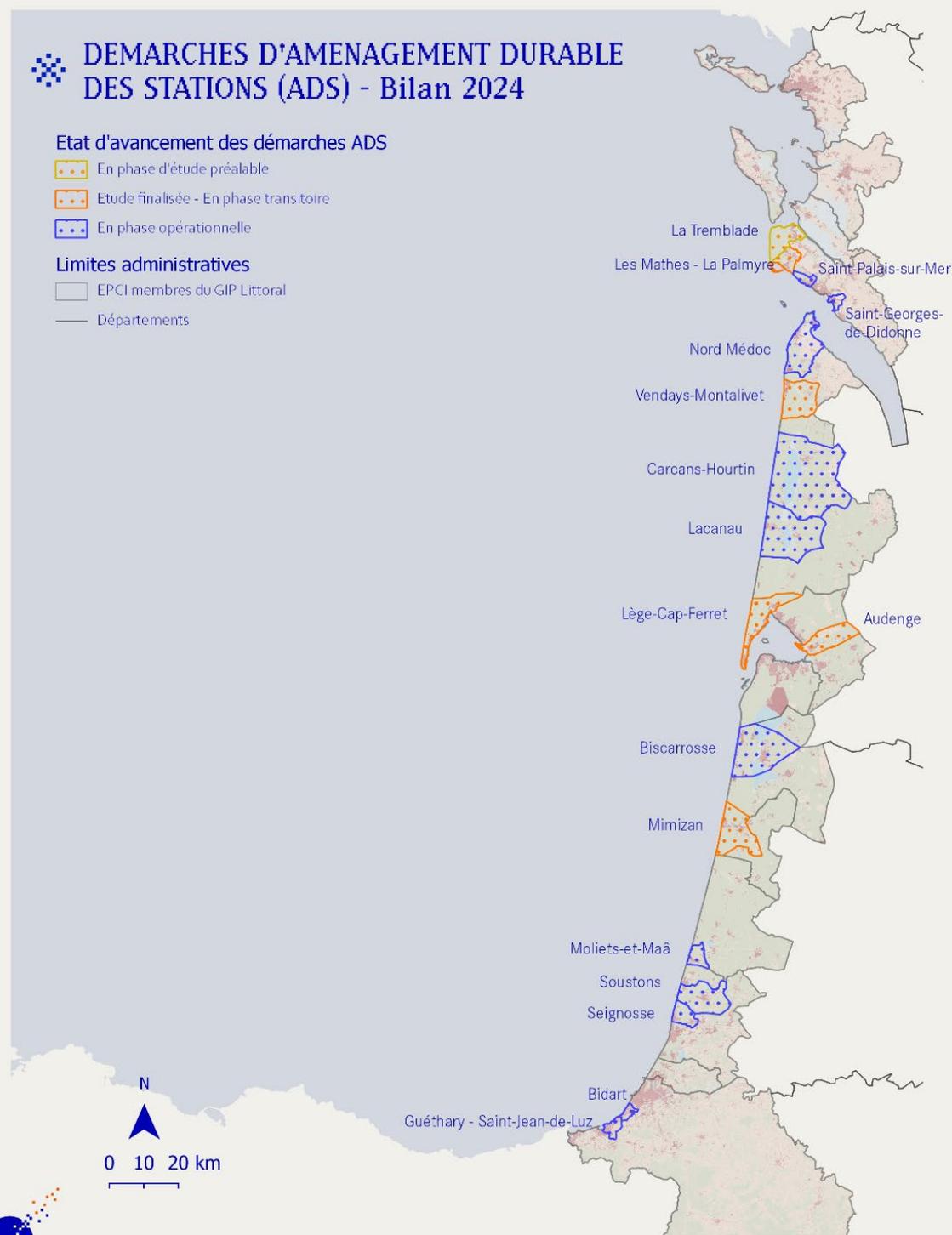
 Etude finalisée - En phase transitoire

 En phase opérationnelle

Limites administratives

 EPCI membres du GIP Littoral

 Départements



Réalisation : GIP Littoral, septembre 2024

Fond de carte : Occupation du sol régionale 2020 (© Région Nouvelle-Aquitaine, GIP ATGeRI, GIP Littoral)

Une année 2024 marquée par des travaux sur l'ensemble du littoral régional, mais également par la poursuite d'études et de réflexions stratégiques telles que :

- Le Schéma des mobilités de Saint-Georges de Didonne (17)
- La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de réhabilitation de la Pointe des Graves par la CC Médoc Atlantique (33)
- Le lancement de l'étude préalable Plan Plage de Carcans (33)
- Le lancement de l'étude préalable sur les plages de Cazaux à La Teste de Buch (33)

- Le schéma des mobilités de Biscarrosse (40)
- L'étude préalable des Plages lacustres du lac nord de Biscarrosse (40)
- La révision du plan plage de Cap de l'Homy à Lit et Mixe (40)
- L'étude sur les hébergements touristiques et saisonniers de MACS (40)
- Le lancement de l'étude préalable Plage de Parlementia à Bidart (64)

Après l'installation du 1^{er} poste de secours 2^{ème} génération à Ondres en 2023, les postes de secours 2^{ème} génération se sont déployés en 2024 notamment à Lège-Cap-Ferret, La Teste de Buch et Saint Jean de Luz.



Plage de l'Horizon à Lège Cap Ferret (33), poste de secours 2^{ème} generation et sa vigie avancée



Plage d'Erromardie à Saint Jean de Luz, poste de secours 2^{ème} génération posé sur châssis

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) 0 €
 Temps passé 2024 286 jours

Aménagement durable des stations – Zoom sur le projet de Moliets-et-Mâa

La commune de Moliets-et-Maa s'est engagée dans une démarche d'Aménagement durable de la station en 2018. Commune de 1300 habitants qui accueille 15 à 30 000 personnes au cœur de la saison, le site actuellement en travaux constitue le cœur de la station et l'accès principal à la Plage de Moliets. Cet espace public est l'héritage d'un aménagement des années 80, période lors de laquelle la station a été aménagée par une ZAC portée par le département des Landes. Si la station dispose d'une image positive de station familiale, réputée pour son cadre naturel d'exception et la présence de l'emblématique Courant d'Huchet, son patrimoine culturel et architectural, son offre variée d'activités et d'infrastructures (golf, centre de séminaire, tennis...) **la démarche ADS a mis en avant des faiblesses et notamment** un important contraste entre les grands espaces de nature et le caractère urbain et minéral de la station.



La phase d'étude préalable ADS a permis d'inscrire les projets de Moliets dans une vision repensée, d'identifier les secteurs d'intervention prioritaires, mais aussi d'articuler les projets portés par différentes maîtrises d'ouvrage (ainsi, la CdC MACS porte en parallèle les travaux de connexion cyclable entre le bourg et la plage, assurant ainsi la jonction entre les 2 projets). Le chantier, d'un montant total de 3.3M €, a démarré en début d'année 2024, avec des financements de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté de communes MACS et de l'Agence de l'eau ; l'accompagnement du GIP Littoral se poursuit lors du chantier.

Le projet a été pensé dans une logique globale de **réduction des impacts environnementaux** et d'insertion dans son environnement. Une **désimperméabilisation** et une **renaturation de superficies importantes** sont en cours, ainsi qu'une réduction de l'empreinte de la voiture sur le secteur.

MONTEE A LA PLAGE

- Création d'une noue : gestion des EP et végétalisation
- De nouveaux revêtements : bétons bas carbone et pavés drainants
- De nouveaux services en tête de plage : navette, stationnements vélos, stations décentes



UN ESPACE PUBLIC APAISE ET TRANSFORME

- Elargissement des promenades piétonnes au sud et nord, face aux commerces
- Sécurisation des flux vélos (axe cyclable dédié) et piétons
- Un espace libéré de la voiture pour de nouveaux espaces ludiques et animés
- Une gestion des flux repensée à l'échelle de la station



Date de démarrage du projet **janvier 2024**
Date prévisionnelle de fin du projet **mars 2026**
Coût prévisionnel total du projet pour le GIP Littoral : **0 €**
Temps passé 2024 **10 jours**

Réaménagement durable et relocalisation Plage de l'Horizon à Lège Cap Ferret

La commune de Lège Cap Ferret a souhaité engager une étude concernant la stratégie d'accueil de ces plages océanes en 2018. Convaincue que la préservation des sites constitue un axe majeur de son attractivité, la commune a de longue date cherché à proposer une offre de plages avec des équipements de qualité et intégrés aux paysages littoraux. Ces investissements réguliers, combinés à un entretien important des sites dans le cadre des programmes d'entretien conclus avec l'ONF et le Conservatoire du littoral, ont permis aux plages de la commune de conserver un accueil de qualité.

Le périmètre de l'étude initiale incluait le littoral de la presqu'île du Lège-Cap Ferret et comptait 3 plages surveillées qui ont toutes une empreinte naturelle très forte : les plages du Grand Crohot et du Truc Vert sont situées sur du foncier domanial, alors que la plage de l'Horizon est plus directement connectée à l'urbanisation, mais reste une plage à l'ambiance très naturelle, avec la proximité immédiate du site de la Pointe du Cap Ferret du conservatoire du littoral.

En parallèle de la démarche plans plages, la commune est engagée dans une stratégie locale de gestion de la bande côtière. Celle-ci a été prise en compte, notamment sur le secteur de la plage de l'Horizon où le repli du poste de secours a été identifié dans la stratégie locale.

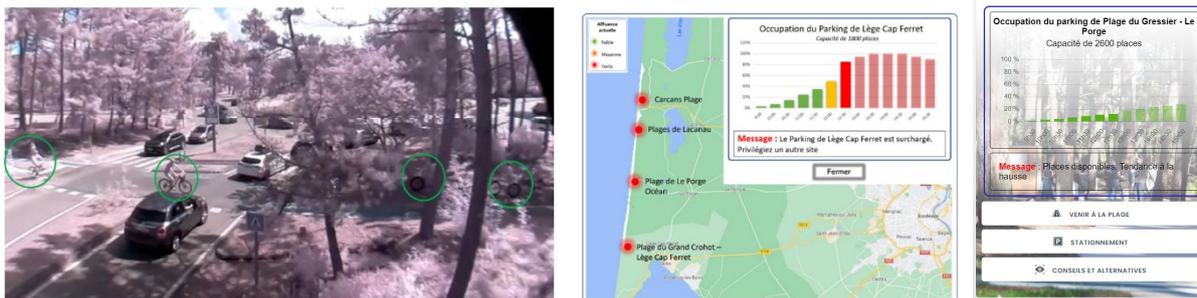
Des trois plages de l'étude des plages océaniques surveillées de Lège Cap Ferret, celle de l'Horizon est la plus "urbaine". Fréquentée toute l'année, le site connaît en période estivale une fréquentation importante qui nécessite de réguler et de sécuriser les différents flux, c'est pourquoi le programme de travaux prévoyait une reconfiguration totale de l'Avenue de l'Océan visant à limiter la circulation automobile (accès riverains et techniques en période estivale) et à séparer les différents flux (vélos, piétons, petit train). Le réaménagement a également permis une large **désimperméabilisation, renaturation et végétalisation du secteur**. Sur la partie dunaire, la relocalisation des équipements menacés et notamment du poste de secours démolé, remplacé par un bâtiment mobile entièrement conçu en bois (2ème génération des postes de secours), s'est accompagné de la restauration et la protection des milieux dunaires. Les travaux ont démarré fin 2023 et se sont poursuivis jusqu'à l'été 2024.



Date de démarrage du projet **octobre 2023**
Fin du projet **mai 2024**
Coût prévisionnel total du projet pour le GIP Littoral : **0 €**
Temps passé 2024 **16 jours**

Gestion de la fréquentation – Stratégie d’accueil des plages de Gironde, plan d’action Mes plages Océanes et nouveaux partenariats

Les actions conduites en matière de gestion de la fréquentation sont issues des préconisations du rapport « Stratégie d’accueil des plages de Gironde », étude conduite en co-maitrise d’ouvrage avec les communes de Lacanau, du Porge et de Lège Cap Ferret, et validé en début d’année 2022. Depuis 2022, un groupement de commande associant ces mêmes communes et rejoint par la commune de Carcans en 2023, permet à 5 sites d’être équipés de capteurs remontant en temps réel et en prédictif une information sur les taux de remplissage des parkings de plage. Cette information fait l’objet d’un relai via un widget disponible et diffusé par les partenaires institutionnels du projet, mais également à disposition de la presse.



Dispositif de captage des voitures et widgets de remontée d’information temps réel et prédictif

L’année 2024 a été marquée par plusieurs temps forts sur ce projet :

- **L’adhésion de la commune de La Teste de Buch au projet** qui a équipé ses 3 plages océanes du même dispositif. En parallèle, des enquêtes ont été conduites, ce qui permet aujourd’hui de connaître la fréquentation des parkings (ceux qui saturent en premier...) et d’avoir une vision plus précise de la fréquentation (modes de transports privilégiés selon origine des visiteurs, etc..)
- **L’amélioration de la communication via Mes Plages Océanes**

Avec le soutien d’une agence de communication, le GIP et ses partenaires ont diffusé durant 3 mois, 2 fois par semaine, des messages de sensibilisation sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)



Nouvelle identité graphique « Mes Plages Océanes »

Sur le plan partenarial, l’année 2024 a également été marquée par :

- La signature de la **convention de partenariat avec Bordeaux Métropole**. Dans ce cadre, la Métropole a ainsi mis à disposition du 7 au 20 août l’affichage sur les panneaux d’information du tram.
- La candidature et la sélection du projet à l’Appel à Manifestation d’intérêt Innovation et expérimentation **d’Atout France** en juin 2024
- L’étude d’opportunité et le montage d’un dossier de partenariat **Interreg Espace Atlantique sur la Gestion des flux touristiques**

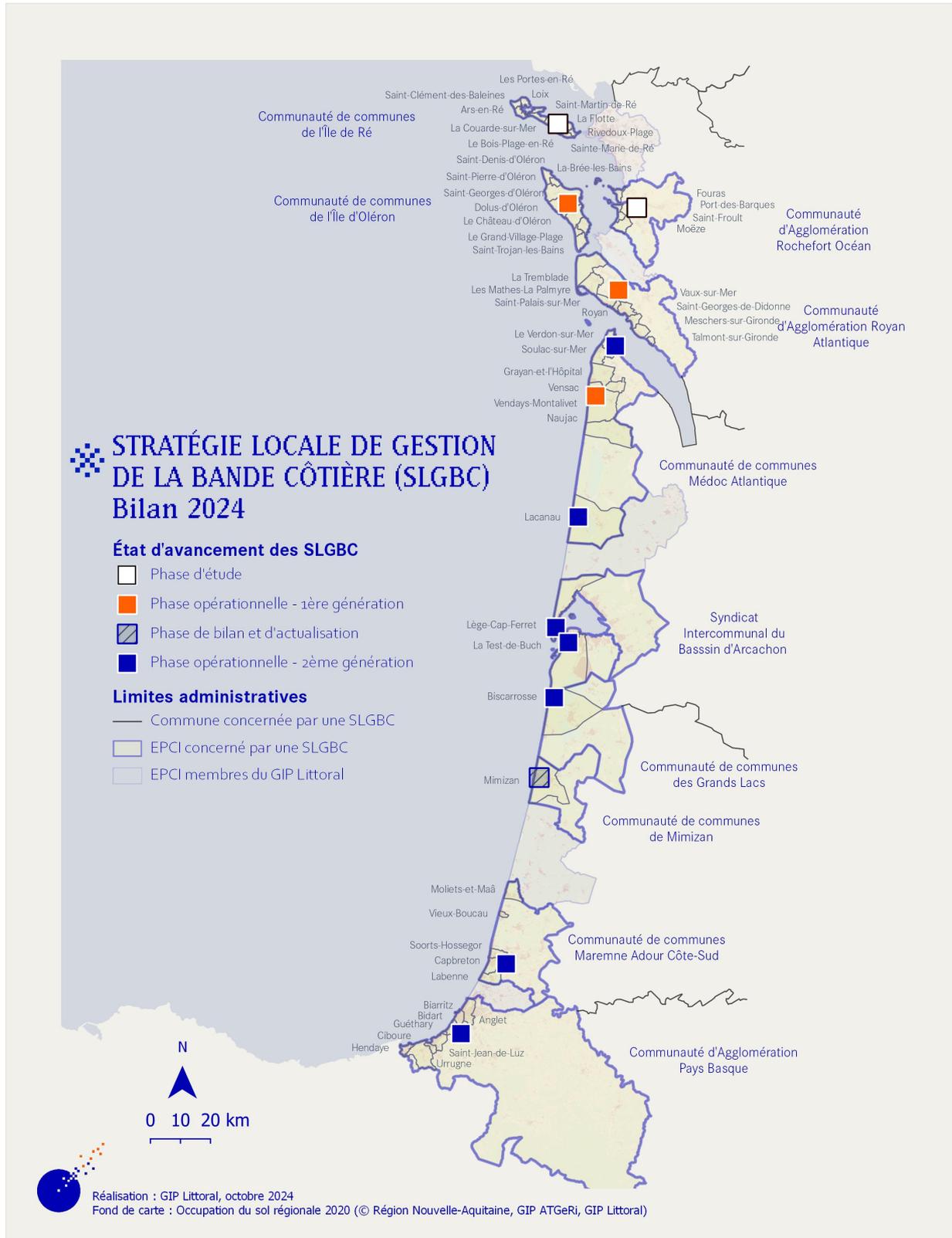
Le groupe technique du projet, réuni fin 2024, a conclu sur une volonté partagées de poursuivre le projet.

Coût total du projet pour le GIP Littoral : 32 000 € (mission communication et widgets)

Temps passé 2024 **50 jours**

Etat d'avancement des Stratégies locales de gestion de la bande côtière (SLGBC)

Les stratégies locales de gestion de la bande côtière (SLGBC) sont mises en œuvre de manière volontaire au niveau des communes ou des intercommunalités. Depuis l'instauration de la compétence GEMAPI en 2018, la gestion du trait de côte a progressivement été transférée des communes aux intercommunalités. Contrairement aux premières stratégies établies à l'échelle communale, les SLGBC actuelles s'organisent désormais sur une échelle intercommunale, permettant une approche plus globale.



En 2024, on dénombre 13 SLGBC en Nouvelle-Aquitaine, réparties comme suit :

- 2 territoires en phase d'étude,
- 3 territoires en phase opérationnelle de première génération,
- 1 territoire en phase de bilan,
- 7 territoires en phase opérationnelle de seconde génération.

L'agglomération de La Rochelle mène actuellement une étude visant à recenser les enjeux liés au recul du trait de côte, afin de déterminer son potentiel engagement dans une stratégie de gestion de l'érosion.

Le suivi des actions et l'accompagnement des dix stratégies locales en phase opérationnelle nécessitent un engagement constant de l'équipe du GIP. En effet, le soutien aux projets de rechargement, qu'ils soient en phase d'étude ou opérationnelle, a requis une assistance spécifique pour la préparation des dossiers réglementaires (comme pour le rechargement de la plage centrale de Vieux-Boucau), la conception d'un Plan de Gestion des Sédiments (notamment pour Soorts-Hossegor, Capbreton et Labenne), ainsi que pour l'avant-projet de rechargement hydraulique du littoral sud de Soulac-sur-Mer. Le suivi des travaux de confortement des ouvrages, tels que ceux des berges du courant de Mimizan et de l'ouvrage de Lacanau, ainsi que des projets en cours d'étude (notamment le projet global de conception-réalisation de l'ouvrage de défense contre la mer de Lacanau dit « ouvrage 2050 » et l'avant-projet de protection de la colonne de Vendays-Montalivet) mobilisent également des ressources importantes.

Dans le programme des SLGBC, le GIP Littoral accompagne les territoires sur l'intégration des risques littoraux dans les documents d'urbanisme pour orienter le développement des territoires en fonction des aléas érosion et s'assurer de la prise en compte du risque dans les projets d'aménagement. Toujours dans une optique de diminuer l'exposition des personnes et des infrastructures aux risques d'érosion, notamment par la relocalisation des activités et des biens situés en zone à risque, le GIP assure un suivi des projets opérationnels de recomposition dans les projets d'aménagement durable (ADS Biscarrosse, ADP Lège, ADP La Teste, etc.). La faisabilité de la relocalisation des équipements est également étudiée dans le cadre des SLGBC de Vendays-Montalivet (CCMA) et de la Teste-de-Buch et dans le cadre des PPA (Soulac-sur-Mer, Lacanau, Saint-Jean-de-Luz).

Les bilans et les retours d'expérience montrent que les actions de réduction de vulnérabilité revêtent essentiellement la forme d'études pré-opérationnelles et de faisabilité. Les projets opérationnels se limitent aujourd'hui à la suppression, au repli et au déplacement d'équipements publics ou d'infrastructures et à la gestion d'enjeux isolés (suppression d'un bâtiment à l'image du Signal, déplacement de station d'épuration, suppression de décharges...). Les seuls exemples de relocalisation effective illustrent les difficultés à dépasser le cadre de la relocalisation et d'engager des actions de recomposition spatiales sur des espaces fortement urbanisés.

Afin d'assurer la maîtrise de l'urbanisation dans les zones vulnérables à l'aléa érosion, certains territoires ont décidé de s'inscrire sur le décret des communes exposées à l'érosion, pour réaliser des cartes d'exposition au recul du trait de côte à des horizons temporels de +30 et + 100 ans et bénéficier des outils de la Loi Climat et résilience. Le GIP réalise un accompagnement des productions de cartographies locales (Pays Basque et Seignanx, Biscarrosse, MACS etc.).

Avec le changement climatique, les zones basses deviennent de plus en plus vulnérables à la submersion due à l'érosion. La gestion des risques d'érosion et de submersion s'opérant dans des cadres distincts, un des objectifs assignés au GIP Littoral dans le cadre de Littoral 2030 est l'articulation de la gestion des risques littoraux. Dans cet objectif, l'équipe a suivi le lancement de PAPI de seconde génération ainsi que la révision des SLGRI ; avec en Charente-Maritime par exemple, le PAPI de l'île de Ré et d'intention pour le marais de Brouage. L'analyse coût-bénéfice menée dans le cadre de la SLGBC de l'île d'Oléron a également été ajustée pour mieux prendre en compte les risques combinés d'érosion et de submersion.

Pour renforcer la gouvernance et clarifier le rôle des partenaires impliqués dans les SLGBC, le GIP et la Région, et des territoires intéressés ont élaboré une convention cadre type tenant compte des spécificités locales. Le document type a été soumis à consultation auprès des membres du groupe technique « risques littoraux ». L'Agglomération du Pays Basque et le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon ont déjà exprimé leur intérêt pour signer cette convention.

Le rapport d'activité précise, ci-après, les temps forts de 2024 sur l'accompagnement des territoires :

- Accompagnement aux stratégies locales en cours d'élaboration (Rochefort Océan et Île de Ré)
- Lancement d'une étude sur les dynamiques d'érosion et les enjeux exposés (La Rochelle).
- Accompagnement aux stratégies locales en cours de bilan et d'actualisation (Mimizan).
- Animation de 2 comités régionaux de suivi des stratégies :
 - Lège-Cap-Ferret et La Teste-de-Buch pour un passage en 2^{ème} génération
 - Royan Atlantique pour le lancement de la stratégie locale 1^{ère} génération.

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) 0 €

Temps passé 2024 160 jours

Stratégie locale de gestion de la bande côtière 1^{ère} génération de la Communauté de Communes Royan Atlantique

La CARA, en tant qu'autorité gemapienne, a lancé en 2022 une étude pour l'élaboration de sa stratégie locale de gestion de la bande côtière. Sur la base d'un diagnostic hydro-sédimentaire complet, la CARA a pu appréhender la vulnérabilité de son littoral à l'érosion côtière et plus précisément définir les secteurs à enjeux. Sur l'ensemble des communes littorales, 10 secteurs ont été identifiés à la fois sur la côte meuble, la côte rocheuse et les plages de fond de baie (conches). A l'issue, la stratégie locale a permis d'aboutir à des choix de gestion s'appuyant sur :

- La pérennisation d'actions de lutte active dure (« légères » pour les côtes rocheuses, « d'entretien » pour la côte meuble et les plages de fond de baie aménagées) évitant toute artificialisation supplémentaire des secteurs à enjeux identifiés ;
- La lutte active souple, à étudier à travers un Plan de Gestion des Sédiments (PGS) afin d'identifier les besoins, les sources etc. ;
- La réflexion sur la mise en place d'un repli stratégique pour des équipements publics ou activités menacés en lien avec les démarches Aménagement durable des stations (ADS) initiées par les communes ;
- L'évolution naturelle surveillée et l'accompagnement des processus naturels sur les secteurs des plages de fond de baie naturelles.



Vue drone des remparts de Talmont-sur-Gironde et localisation à l'échelle du territoire de la CARA (@CASAGEC)

Ces choix de gestion ont été ensuite formalisés dans un premier programme d'actions (2024-2028), chiffré à hauteur de 5,2 M€ HT, pour lutter ou s'adapter au recul du trait de côte d'ici 2050. Les opérations majeures prévues sont :

- La mise en place de dispositifs d'observation et de surveillance à l'érosion ;
- La réalisation des cartographies locales au recul du trait de côte +30 ans et + 100 ans ;
- La révision des documents de gestion de crise pour mieux articuler les risques érosion côtière et submersion marine ;
- Le lancement de l'étude de faisabilité pour la relocalisation de la piste cyclable – plage des Combôts et des infrastructures – secteur de l'Embellie ;
- La régularisation des ouvrages de défenses contre la mer relevant de l'intérêt général
- Le lancement du PGS pouvant amener de nouveaux choix de gestion selon les secteurs (lutte active souple avec des rechargements)
- La mise en œuvre des travaux de lutte active dure légère ou d'entretien en cohérence avec les choix stratégiques (Falaises de Talmont-sur-Gironde, Pointe de Meschers, etc.) ;
- Le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour engager des opérations de confortements légers.

Etude d'élaboration de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de la Communauté de Communes de l'Île de Ré

L'île de Ré, composée de 10 communes, possède un littoral long de 108km avec différents faciès : plages, systèmes dunaires, cordons de galets, falaises, digues, ... Compte tenu de son caractère insulaire et de sa faible altimétrie, l'île de Ré est particulièrement exposée aux phénomènes de submersion marine et d'érosion côtière.

La Communauté de communes assure depuis l'entrée en vigueur de la GEMAPI, les missions relatives à la défense contre les inondations et contre la mer. Elle est en charge notamment de la gestion, de l'entretien et de la surveillance des ouvrages de protection contre les inondations qui lui ont été transférés. Elle est par ailleurs garante de la définition des systèmes d'endiguement sur son territoire et de la mise en conformité technique et administrative des ouvrages.



Vue aérienne Saint-Clément-des-Baleines (@Yann Werderfroy)

Il est important de souligner l'importance stratégique de certains cordons dunaires dans la protection du territoire. Certains ont d'ailleurs déjà été intégrés comme ouvrages annexes aux systèmes d'endiguement et d'autres font l'objet d'actions de renforcement dans le cadre des PAPIs. Cette approche met en valeur les interactions potentielles entre les risques d'érosion côtière et de submersion marine sur le territoire de l'Île de Ré.

De plus, créé en 2013 dans le cadre du PAPI, un observatoire des risques littoraux permet depuis plus de 10 ans d'améliorer les connaissances de la dynamique hydro-sédimentaire du littoral de l'Île de Ré. Aussi, au regard des dynamiques d'érosion identifiées, la Communauté de Communes de l'Île de Ré, en tant qu'autorité gemapienne, et en partenariat étroit avec les communes littorales et le Département, a lancé en 2024 une étude pour l'élaboration de sa stratégie locale de gestion de la bande côtière.

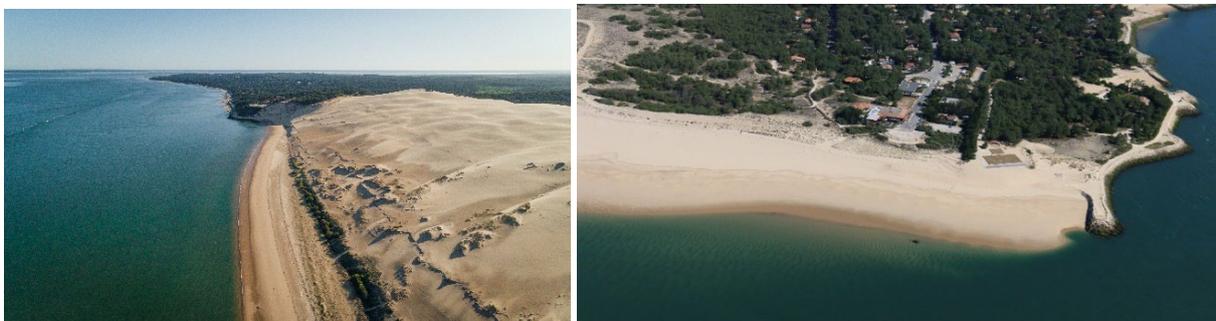
Ce projet vise à établir une vision globale et un cadre de gestion cohérent de l'érosion côtière en lien avec la submersion marine, à assurer la coordination et le partage des objectifs avec les communes, et à définir progressivement les rôles des acteurs publics et privés dans la mise en œuvre d'un programme d'actions. Des adaptations ont été apportées à la méthodologie régionale pour tenir compte des spécificités du littoral local et des interactions potentielles avec le risque de submersion marine sur ce territoire.

Bilans et actualisation des stratégies locales de gestion de la bande côtière de Lège-Cap-Ferret et La Teste-de-Buch

Le 11 janvier 2024 s'est tenu au sein des locaux du GIP le 15^{ème} Comité régional de suivi des stratégies (CRSS) qui a pour mission de piloter la stratégie régionale de gestion de la bande côtière et de faciliter des moments d'échanges privilégiés entre les partenaires sur la gestion de l'érosion. Dans le cadre de cette instance, le GIP a produit des avis techniques sur le bilan et l'actualisation des stratégies. Ces avis font l'objet d'une concertation avec les services de l'Etat, l'OCNA, le Département et la Région, résultent du fruit d'un travail partagé.

Concernant les bilans des SLGBC, une bonne dynamique partenariale engagée au niveau régional a été saluée. Pour renforcer et assurer une meilleure lisibilité sur la répartition des rôles, la Région et le GIP ont proposé une aide opérationnelle pour la rédaction d'une convention de partenariat (utile sur le plan administratif pour le FEDER et sur le plan de la gouvernance). Un changement de gouvernance est proposé. Ainsi, le SIBA, en étroite collaboration avec les partenaires locaux, aura pour mission de porter et d'animer cette stratégie locale de gestion de la bande côtière de 2^{ème} génération.

Sur les deux territoires, les programmes d'actions proposés pour le passage en 2^{ème} génération demeurent dans la continuité des premiers programmes et restent sur des modes de gestion similaires.



Aussi, sur Lège-Cap-Ferret, les travaux annuels d'entretien du Mimbeau afin de maintenir la morphologie de la flèche sableuse et les suivis du littoral avec la production de données topographiques et bathymétriques sont maintenus dans le deuxième programme. Un besoin d'approfondissements des connaissances sur le chenal et les fosses a été identifié. Une étude sera donc menée en ce sens dans le prochain programme. Ce nouveau programme prévisionnel de 4 ans (2023-2026) est chiffré à 2 M€ HT.

Sur la Teste-de-Buch, la stratégie locale de 2ème poursuit les travaux de rechargements des secteurs et les suivis du littoral avec la production de données topographiques et bathymétriques. Témoin de l'érosion qui frappe le littoral, les postes de secours de la Salie et du Petit Nice vont être déplacés. La relocalisation des infrastructures sera portée par la commune pour un coût global estimé à 700 000 euros (action portée dans le cadre des démarches Plans plage). Compte tenu de la forte migration dunaire sur le secteur des Gaillouneys, la SLGBC portera un regard technique pour contenir l'érosion et étudiera le repli stratégique des enjeux identifiés en retro littoral tels que la Rd218. Ce nouveau programme prévisionnel de 4 ans (2023-2026) est chiffré à 2,8 M€ HT.

Lancement d'une étude par l'agglomération de La Rochelle sur les dynamiques d'érosion côtière et sur les enjeux exposés

La Communauté d'Agglomération a lancé une étude approfondie sur les dynamiques d'érosion côtière et les enjeux qui en découlent, tels que les infrastructures, l'environnement et la pression urbaine. Cette étude couvre l'ensemble du littoral des neuf communes de la CDA, de Esnandes à Yves, impliquant de nombreux usages et acteurs locaux. En tant qu'outil d'aide à la décision, elle vise à déterminer la nécessité de développer une stratégie locale de gestion de la bande côtière en identifiant et en priorisant les secteurs à risque. Le diagnostic territorial s'appuie sur des données régionales pour analyser le fonctionnement du littoral et projeter les futures positions du trait de côte à des horizons de +30 et +100 ans, tout en intégrant l'impact des ouvrages existants et les interactions entre érosion et submersion. L'étude, menée en collaboration avec le GIP Littoral, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, et le Département de la Charente-Maritime, permettra d'assurer une cohérence d'ensemble afin que toutes les communes puissent bénéficier des mêmes outils de gestion foncière et qu'une stratégie globale puisse être mise en œuvre. La collectivité sera accompagnée dans la concertation avec les instances décisionnelles, et les résultats des différentes phases de l'étude seront discutés avec les élus pour définir des objectifs territoriaux en matière de gestion du trait de côte.

En fonction des conclusions du diagnostic, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pourrait initier l'élaboration d'une stratégie locale visant à coordonner et mettre en œuvre une politique de gestion du littoral. Enfin, cette étude devra s'aligner sur les orientations des documents de planification du territoire, tels que le SCOT et le PLUi, pour assurer une intégration cohérente dans les politiques locales.



Evaluation des démarches – Rapport sur le bilan de stratégies locales de gestion de la bande côtière

Ce rapport technique sur les stratégies locales de gestion de la bande côtière (SLGBC) en Nouvelle-Aquitaine offre un cadre d'évaluation approfondi des initiatives mises en place pour anticiper et gérer les risques d'érosion sur le littoral. Cette synthèse concerne huit territoires étant arrivés en fin de premiers programmes d'actions et qui ont produit un bilan de leurs SLGBC :



SLGBC Pointe Médoc Nord



SLGBC Lacanau



SLGBC La Teste-de-Buch



SLGBC Lège-Cap-Ferret



SLGBC Biscarrosse



SLGBC Mimizan



SLGBC Soorts-Hossegor, Capbreton, Labenne

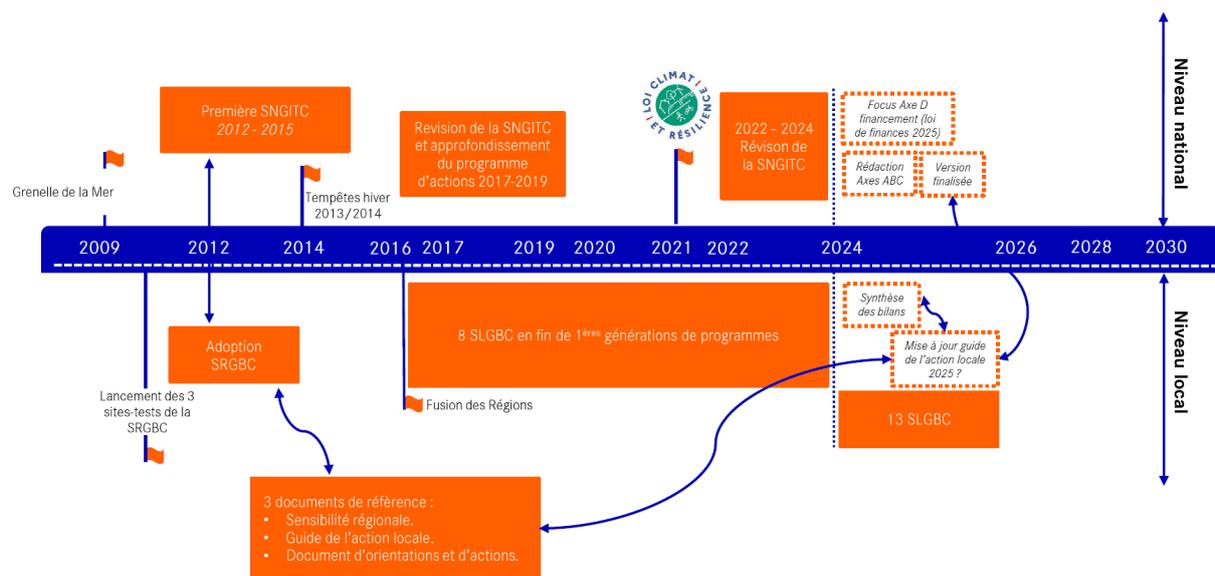


SLGBC Pays-Basque

En 2021, avec la fusion des régions et l'intégration de la Charente-Maritime, le GIP Littoral a modifié ses statuts et a renouvelé sa gouvernance. Après, 10 ans d'existence, les partenaires ont manifesté le souhait de porter un regard sur la stratégie régionale notamment sur les opportunités d'une mise à jour du guide de l'action locale de la Stratégie régionale de gestion de la bande côtière.

Cette demande figure également dans les recommandations émises par la chambre régionale des comptes (CRC) dans son rapport d'observations publié le 22 Juin 2023 sur le GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine. L'évaluation des SLGBC et la synthèse des bilans s'inscrit dans le programme de travail du GIP de 2024, l'actualisation du Guide l'action locale étant prévue en 2025.

En 2012, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SNGITC), la Nouvelle-Aquitaine a élaboré sa propre Stratégie Régionale de Gestion de la Bande Côtière (SRGBC), adaptée aux spécificités régionales. Cette stratégie vise à renforcer la connaissance partagée de l'aléa érosion et à orienter les politiques publiques en fixant des principes et objectifs communs pour la gestion du littoral. Ce cadre régional a servi de base pour l'élaboration des SLGBC, qui sont déclinées localement par les collectivités territoriales pour répondre aux particularités de chaque secteur côtier.



Ce rapport propose une évaluation approfondie des SLGBC de première génération, couvrant les volets administratifs, financiers et techniques de leur mise en œuvre. L'objectif est de tirer des enseignements des expériences passées pour améliorer les futures stratégies locales, notamment en identifiant les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et les recommandations pour une gestion plus efficace de l'érosion. Cette synthèse met également en lumière les évolutions réglementaires récentes, les ajustements nécessaires dans la gouvernance des SLGBC, et les défis posés par le changement climatique.

Le travail de synthèse a été mené en régie, pour des raisons de rationalisation des coûts et d'optimisation des délais de production. Les gains de temps induits par une réalisation en régie (connaissance approfondie des SLGBC compte tenu de l'implication du GIP dans les suivis) ont permis de projeter une restitution de la « synthèse des bilans et des principaux enseignements », sous forme d'un rapport en huit mois.

La production de la synthèse s'inscrit dans une démarche partenariale, à la fois pour bénéficier des retours d'expériences des territoires, mais également pour s'appuyer sur l'expertise des partenaires institutionnels qui participent à l'évaluation des SLGBC. Dans cette logique de travail partagé et concerté, différents temps d'échanges ont été programmés pour réaliser les bilans des premières générations. Ce rapport a été soumis aux membres pour validation à partir du 4 octobre 2024, avec une durée de consultation d'un mois avant d'être validé par le Conseil d'administration du GIP en décembre 2024. Une version synthétique sera également produite pour en faciliter la lecture.

La méthodologie employée pour cette évaluation repose sur une analyse des bilans produits par les territoires, enrichie par des avis techniques et les contributions des partenaires institutionnels. Le GIP Littoral s'est appuyé sur une grille d'analyse produite par les communes lors de leurs bilans et présentés en Comité Régional de Suivi des Stratégies (CRSS). Cette approche permet d'aborder tous les sujets inhérents aux SLGBC et à leurs fondamentaux : gouvernance, interactions des démarches (dispositifs plans plages - ADP, et aménagement durable des stations - ADS...), intégration dans les documents de planification, articulation et combinaison avec les autres risques littoraux (principalement la submersion marine).

La grille d'analyse, mise à disposition des territoires lors de leur bilan et actualisation des stratégies locales 1ère génération porte sur les points suivants :

- Analyse détaillée du bilan du 1er programme d'actions qui intègre :
 - o Une évaluation administrative et financière.
 - o Une évaluation technique intégrant les 8 axes des SLGBC :
- Analyse détaillée de l'actualisation de la stratégie locale afin d'évaluer si des modes de gestion ont évolué.

Ce travail de synthèse constitue une première étape dans la réflexion sur l'actualisation des outils de gestion des SLGBC, prévue en 2025. À travers cette évaluation, il s'agit de préparer les territoires littoraux à une meilleure adaptation face aux aléas climatiques futurs en actualisant le guide de l'action locale.

Date de démarrage du projet **février 2024**
Coût du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0€**
Temps passé 2024 : **55 jours**

Coordination et partage

Instances du GIP Littoral, organiser les partages d'expériences, animation du partenariat

Instances en 2024

Au-delà de l'administration de l'activité du groupement, chaque réunion des instances décisionnelles est mise à profit pour informer les membres et débattre sur des sujets d'intérêt pour le littoral régional. Ils sont traités en questions diverses et permettent régulièrement d'inviter un partenaire ou un expert extérieur afin d'enrichir les discussions.

Conformément à la volonté d'organiser les instances sur l'ensemble du territoire du littoral de Nouvelle-Aquitaine, les Conseils d'administration du GIP Littoral ont été accueilli le 8 mars 2024 à Royan par l'Agglomération Royan Atlantique et le 12 septembre 2024 à Bidart par l'Agglomération Pays Basque. Les instances étaient aussi en visio-conférence afin que les membres du Conseil d'administration n'ayant pas pu se déplacer puissent y assister. Dans les deux cas, des visites de sites ont été réalisées le matin.

Le 8 mars, après une présentation générale du projet d'aménagement durable (ADS) de la commune des Mathes – La Palmyre, et la visite du front de mer de La Palmyre, les élus se sont rendus à St Palais-sur-mer au niveau de la plage et de l'avenue de la Grande côte pour une discussion sur le projet d'aménagement en cours. Les présentations ont mis en exergue la diversité de cette partie du littoral (côte rocheuse, côte sableuse, côte basse), qui s'inscrit totalement dans une volonté départementale et régionale de développement réfléchi et assumé, avec une place importante laissée à la nature, une renaturation de certaines zones.

Le 12 septembre, les élus se sont retrouvés devant l'office de tourisme de Bidart pour effectuer une visite de sites, en présence de M. Marc Campandegui, Adjoint Délégué au littoral, aux espaces naturels et à la sécurité à Bidart et des techniciens du Département des Pyrénées Atlantiques et de l'Agglomération Pays Basque. Ce sont 3 sites emblématiques de la commune que les membres du conseil d'administration ont pu découvrir à cette occasion :

- La renaturation et le réaménagement durable de l'Espace naturel sensible d'Erretegia (accompagné dans le cadre du cadre régional d'aménagement durable des plages)
- Les travaux en cours de protection contre l'érosion sur la Plage du centre (conduits dans le cadre de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de la Côte Basque)
- La renaturation du parking des Embruns et le projet réaménagement durable de la place Verte et Bleue de l'Uhabia (en suite de la démarche d'Aménagement Durable de la Station)



Les ordres du jours des instances de l'année 2024 figurent en annexe.

Le 27 mars, le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine, le Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et le Président du GIP Littoral ont organisé une journée de retours d'expériences et de prospective sur le thème de l'érosion côtière et de la submersion marine qui a rassemblé près de 80 personnes. La matinée s'est concentrée sur les témoignages des élus afin d'illustrer la vulnérabilité des territoires face à l'érosion et à la submersion et pour partager le savoir-faire de la Nouvelle-Aquitaine en matière de politique de gestion des risques.

L'après-midi, un "atelier-débat" a été animé par le GIP Littoral pour porter un regard sur l'avenir et pour échanger sur les questions d'aménagement du territoire et d'adaptation au changement climatique. Cette journée, riche en enseignement, a contribué à partager une histoire commune et à valoriser le travail réalisé collégalement depuis près de 15 ans, tout en montrant l'ampleur du chemin qu'il reste encore à parcourir.



Groupes techniques

Il réunit les représentants techniques des collectivités membres et les services de l'Etat. Le groupe technique du GIP Littoral est consulté systématiquement avant les réunions du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale. C'est l'instance technique de pilotage de l'activité du GIP Littoral.

Il a été proposé de se réunir physiquement en amont de certains Conseils d'administration (si possible au moins une fois par an), avec pour objectif de présenter l'état d'avancement de projets littoraux structurants, suivis dans le cadre de nos partenariats, et par l'équipe du GIP Littoral.

Il s'est réuni le 3 juillet 2024 à Ondres.

Le Groupe technique du GIP est également mis à profit de façon thématique, en lien avec des projets ou des démarches ne cours. En 2024, les réunions les réunion suivantes ont été organisées :

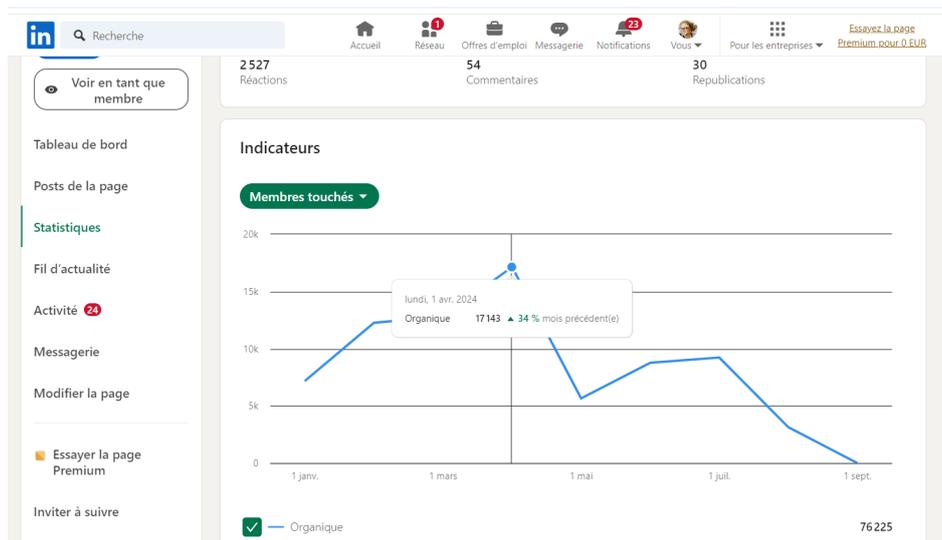
- GT risques littoraux - février 2024, en visioconférence
- GT locations de courte durées - 27 juin 2024, en visioconférence
- GT risques littoraux - octobre 2024, toute la journée, à Dolus-d'Oléron
- GT aménagement durable - 15 octobre, toute la journée, à Seignosse

Communication – Valorisation des actions du GIP Littoral

Réseau sociaux et site internet

A partir des articles et brèves produites sur le site internet du GIP Littoral, le groupement poursuit sa communication sur les réseaux sociaux :

- 3 766 abonnés au compte LinkedIn du GIP Littoral
- Moyenne de 2 publications par semaine à la fois sur le site internet et sur LinkedIn
- Au pic : 17 143 membres touchés en avril 2024



Vidéos « avant-après »

Les supports vidéos « avant-après » permettent de conserver une trace des sites avant la réalisation de travaux et de mieux visualiser les aménagements réalisés. Aujourd'hui, le GIP Littoral dispose d'images sur plusieurs sites qui devraient faire l'objet d'une transformation structurante dans le cadre d'opérations Littoral 2030 et notamment à Oléron, Saint Palais Sur Mer, Lacanau, Lège-Cap-Ferret, Biscarrosse, Vielle Saint Girons, Moliets, Seignosse, Bidart ou encore Saint-Jean-de Luz.

Le budget alloué à la production de ces vidéos est d'environ 10 000€ par an, avec un soutien de la Banque des territoires à hauteur de 50%.

Production d'une nouvelle vidéo en 2024 sur le réaménagement de la Plage de Ondres ([sous ce lien](#)), après celles des Sables Vigniers sur l'île d'Oléron ([lien](#)) et du lac marin à Soustons ([lien](#)) en 2023.

Suivi des actions des partenaires du littoral régional

Observation et recherche

Le GIP et l'OCNA collaborent régulièrement pour soutenir les territoires dans la mise en œuvre des SLGBC, notamment lors de la rédaction des avis présentés aux comités régionaux de suivi des SLGBC. Cette coopération a été formalisée par une convention signée entre le GIP et l'OCNA en 2022. Une réunion de travail en mai 2024 a permis aux deux parties d'échanger sur des pistes d'amélioration pour poursuivre la question de la gestion des risques dans les politiques locales. Le GIP participe également aux divers temps d'échanges organisés par l'OCNA, tels que le réseau tempêtes, les webinaires "heures scientifiques", les réunions de capitalisation des données, ainsi que les réunions biannuelles des cotechs et copil.

Le réseau « Risques et Vulnérabilité pour l'Adaptation et la Gestion du Littoral en Nouvelle-Aquitaine » (R3 Rivages) a été lancé en septembre 2023. Les premières réunions inter-comités ont eu lieu les 29 mars et 25 novembre, avec pour objectif de rapprocher la communauté scientifique des acteurs du littoral, notamment les collectivités, et de cerner les besoins en recherche pour mieux réduire la vulnérabilité des territoires côtiers. Grâce à son soutien méthodologique, le GIP Littoral contribue à faciliter l'interface entre ces communautés.

Convention Banque des territoires

La Banque des territoires et le GIP Littoral ont conclu un partenariat de long terme à travers la signature d'une convention pluriannuelle 2023-2027. Celle-ci prévoit un renouvellement de la convention financière de manière régulière. Ainsi, en mai 2024, après avoir dressé le bilan de l'année 2023, les 2 parties se sont engagés pour la période 2024-2025.

Cette nouvelle convention prévoit un **financement de 805 172€** sur un programme de près de 30 actions d'un coût total de 2 592 633 € HT. Il s'agit de subventions sur des études préalables et opérationnelles, contribuant à l'accélération des sorties opérationnelles de projets s'inscrivant dans Littoral 2030.

98% de ce financement est reversé intégralement aux porteurs d'opérations (collectivités littorales de Nouvelle-Aquitaine). Un montant de 15 000€ est réservé au GIP et affecté aux opérations de valorisation des actions (production des vidéos avant-après).

Organisation avec l'ONF de la Journée régionale dunes et forêts littorales

Depuis 2012, l'ONF et le GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine travaillent ensemble pour définir et mettre en œuvre la politique régionale des plans-plages. L'ONF, en tant que gestionnaire des plans-plages, et le GIP Littoral, accompagnant les collectivités dans des projets d'aménagements littoraux, ont réalisé plusieurs projets innovants. Parmi ceux-ci figurent un poste de secours mobile en bois et des mesures de fréquentation des plages, témoignant de l'efficacité de cette collaboration.

Pour renforcer cette collaboration, l'ONF et le GIP Littoral ont signé une convention de partenariat couvrant la période 2023-2027. Cette convention vise à encadrer les actions communes pour une gestion durable des littoraux. Elle repose sur la gouvernance élargie du GIP et l'expertise technique de l'ONF, garantissant ainsi une approche cohérente et concertée. C'est dans ce cadre que l'ONF et le GIP Littoral Nouvelle-Aquitaine ont organisé une journée technique le 28 mai 2024 à Biscarrosse, réunissant élus, techniciens et acteurs du littoral pour aborder les enjeux de la gestion des dunes et des forêts littorales.

La journée a permis de revenir sur des réalisations opérationnelles, de présenter des exemples concrets de gestion de l'accueil du public et de génie écologique. Une table ronde a permis à trois territoires de partager leurs expériences et leurs projets : Capbreton (Sentier de la Dune), la

Communauté de Communes d'Oléron (Dispositif Oléron Qualité Littoral) et Lège Cap Ferret (réaménagement et de relocalisation sur le secteur de la Plage de l'Horizon).

L'après-midi a été consacré à des visites de terrain, offrant aux participants une immersion dans des projets concrets : la Lette du Vivier, la Dune Nord et enfin, la visite du premier poste de secours mobile en pin maritime, installé en 2016.

Un carnet de bord a été produit à l'issue de la journée.



Réponses du GIP Littoral aux sollicitations extérieures en 2024 : participation à des évènements et démarches, contributions aux réflexions littorales

12 janvier : intervention lors de l'évènement « la mer en débat » organisé par la Commission nationale du débat public.

Le GIP Littoral est intervenu lors d'une table ronde pour présenter les enjeux liés à la gestion de l'érosion en Nouvelle-Aquitaine (gouvernance, sensibilité régionale, accompagnement des territoires,..).

7 février 2024 : séminaire de restitution de l'atelier des territoires de la Vallée d'Ossau, en lien avec la DDTM 64

Invitation du GIP Littoral à participer aux échanges dans le cadre d'un atelier des territoires de l'Etat, sur le thème de l'organisation touristique par le prisme des mobilités, lors d'un Séminaire de restitution 7 février 2024

4 et 5 avril : Appui et participation à l'organisation de l'EUCC France en Charente-Maritime (île d'Oléron et CARA).

Ce 39ème atelier de terrain EUCC-France a réuni plus de soixante personnes sur 5 points d'intérêt du littoral entre le Pertuis de Maumusson et la presqu'île d'Arvert. Le GIP Littoral a été invité à témoigner du retour d'expérience de la mise en place des stratégies locale de gestion de la bande côtière et a participé à la rédaction d'un livret pédagogique à destination des membres de l'EUCC. Dans le cadre des explications concernant les évolutions du trait de côte, le GIP a présenté des chiffres clés de la sensibilité régionale et a rappelé le rôle prépondérant de la connaissance dans les SLGBC pour accompagner le passage à l'action.

Juin à novembre : Contribution à la rédaction d'un guide sur la recomposition spatiale dans le cadre d'un projet de recherche.

Le GIP Littoral participe activement à la rédaction d'un guide pratique de co-construction des trajectoires d'adaptation. Ce projet collaboratif qui mêle des chercheurs et des acteurs territoriaux est porté par l'université de Montpellier en lien étroit avec le CNFPT. Ce guide prend la forme d'un recueil d'expérience en matière de politique d'adaptation, il contribue également au partage d'un vocabulaire commun et pose les bases de la réflexion pour les territoires qui souhaitent construire leurs trajectoires d'adaptation. Ce suivi de projets de recherche en Sciences humaines et sociales "Trajectoires" a mobilisé des partenaires (Lacanau et Biscarosse) lors d'ateliers de travail sur le concept de trajectoire d'adaptation et ses développements opérationnels.

Comité National du Trait de Côte (CNTC) le 4 avril et le 22 mai 2024

Le GIP Littoral, en qualité d'expert, est invité à participer aux réunions du Comité National du Trait de Côte. Le CNTC est chargé de proposer un modèle de financement de la recomposition liée au recul du trait de côte, et de suivre la révision de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SNGITC). Le CNTC a été appuyé par les missions d'inter-inspection IGEDD et IGA (production d'un rapport sur les propositions de financement de la gestion du recul du trait de côte) et par l'expertise du CEREMA, et a transmis 5 propositions pour financer le recul du trait de côte sur les espaces littoraux au Ministre de la transition écologique encore en poste. L'agenda politique ayant été bouleversé pendant la période estivale de 2024, la SNGITC est toujours en cours de validation et les réponses en matière d'accompagnement financier de la gestion de l'érosion sont en discussion.

Autres évènements ou temps d'échange sur invitation :

- Accueil d'une délégation d'élus de Caen la Mer (Normandie) : le 23 avril 2024
- Printemps de territoire, Banque des territoires, à Paris : le 30 mai 2024
- Conseil d'administration de l'EPF Nouvelle-Aquitaine : le 20 juin 2024
- Ordre des architectes : le 5 septembre à Lacanau
- Séminaire de clôture de l'appel à partenaire "Gestion intégrée du littoral", en présentiel au Pouliguen (44) : les 7 et 8 octobre 2024
- Rendez-vous Qualité Tourisme à Moliets : le 10 octobre
- IHEST, gestion des risques littoraux : les 27 et 28 novembre à Bordeaux

Annexes

Annexe 1

Instances et équipe

1 | Composition du Conseil d'administration :

1.1 L'Etat

PELLETERET Sylvain	SGAR - Nouvelle-Aquitaine
JECHOUX Vincent	Directeur de la DREAL - Nouvelle-Aquitaine

1.2 La Région Nouvelle-Aquitaine

SABAROT Henri	Conseiller régional - Président du Conseil d'administration du GIP Littoral
JUSTINIEN Rémi	Conseiller régional

1.3 Les Départements du Littoral de Nouvelle-Aquitaine

DE ROFFIGNAC Françoise	Vice-Présidente du Conseil départemental de Charente Maritime
SUEUR Christophe	Conseiller départemental de Charente Maritime
GUERE Carole	Vice-Présidente du Conseil départemental de Gironde
GILLE Hervé	Sénateur et conseiller départemental de Gironde
TOLLIS Sandra	Conseillère départementale des Landes
CARRERE Paul	Conseiller départemental des Landes
ARRIBAS-OLANO Patricia	Conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques
EVENE-MATEO Monia	Conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques

1.4 Les Communautés d'Agglomérations

ROBLIN Didier	Conseiller communautaire de la CA La Rochelle
BERTAUD Christophe	Conseiller communautaire de la CA La Rochelle
PACAUD Lionel	Vice-Président de la CA Rochefort Océan - CARO
BURNET Alain	Conseiller communautaire de la CA Rochefort Océan - CARO
BASCLE Marie	Conseillère communautaire de la CA Royan Atlantique - CARA
DURESSAY Julien	Conseiller communautaire de la CA Royan Atlantique - CARA
BERILLON Pascal	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Sud - COBAS
REZER-SANDILLON Elisabeth	Vice-présidente de la CA Bassin d'Arcachon Sud - COBAS
DE GONNEVILLE Philippe	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Nord Atlantique - COBAN
DANEY Xavier	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Nord Atlantique - COBAN
ALZURI Emmanuel	Conseiller communautaire de la CA Pays Basque
DEQUEKER Valérie	Conseiller communautaire de la CA Pays Basque

1.5 Les Communautés de Communes

QUILLET Lionel	Président de la CC de l'île de Ré
RAYTON Patrick	Conseiller communautaire de la CC de l'île de Ré
RABELLE Dominique	Vice-présidente de la CC de l'île d'Oléron
HUOT Joseph	Vice-président de la CC de l'île d'Oléron
PETIT Jean Marie	Vice-président de la CC Bassin de Marennes
MEIFFREN Patrick	Vice-président de la CC Médoc Atlantique
PEYRONDET Laurent	Vice-président de la CC Médoc Atlantique
BRANA Sophie	Vice-présidente de la CC de la Médullienne
PECHE Yohann	Conseiller communautaire de la CC de la Médullienne
LARREZET Hélène	Vice-présidente de la CC des Grands Lacs
MINIAU Dominique	Conseiller communautaire de la CC des Grands Lacs
FORTINON Xavier	Président de la CC de Mimizan
DELEST Marie-France	Conseillère communautaire de la CC de Mimizan
NAPIAS Gérard	Vice-président de la CC Côte Landes Nature

MOUHEL Philippe	Président de la CC Côte Landes Nature
CHARPENEL Frédérique	Vice-présidente de la CC Maremne Adour Côte Sud - MACS
MARCHAND Aline	Vice-présidente de la CC Maremne Adour Côte Sud - MACS
DUFAU Isabelle	Présidente de la CC du Seignanx
NOBLE Jérôme	Conseiller communautaire de la CC du Seignanx

2 | Composition de l'équipe technique

CASTAY Nicolas	Directeur
COUTURIER Elise	Directrice adjointe
LATASTE-MORA Karine	Assistante de direction en charge de l'information
PERROCHON Gael	Chargé de mission gestion des risques
DECAUDIN Anouk	Chargée de mission planification
GUILLOUD Thomas	Chargé de mission environnement
SADRAN Isla	Chargé de mission aménagement
RAGOT Chloé	Chargé de projets stratégies d'adaptation
RENARD Martin	Chargé de projets aménagement durable

3 | Composition du Groupe technique

MAGRI Stéphane	SGAR - Chargé de mission Littoral
BELOT Christophe	DREAL - Chef de département Aménagement, paysages et littoral
MAZAUBERT Emilie	DREAL - Chargée de mission littoral
ROUX Olivier	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine - Chef de Service Tourisme
DOLIDON Nicolas	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine - Chef de Service Environnement
METAYER Guillaume	Département de la Charente-Maritime - Directeur Mer et Littoral
SALAUN Laurent	Département de la Gironde
SAPHY BERNARD	Département des Landes - Directeur de l'attractivité
ZUAZO Andoni	Département des Landes - Direction de l'Environnement
DANTHEZ Monique	Département des Pyrénées-Atlantiques - Mission enviro. référente littoral
BOURON Camille	Directeur de la coopération - CA La Rochelle
ANTHOINE Emilie	Directrice du pôle Aménagement - CC Ile de Ré
COURTOIS Samuel	Directeur - CARO
CONIL Frédéric	DGA - CC Bassin de Marennes
HUGHES Joseph	DGS - CC Ile d'Oléron
BOUDEAU Frédéric	DGS - CC Médoc Atlantique
GARCIA Pascale	DGS - CC Médullienne
GIRAUD-HERAUD Emma.	DGS - COBAN
CHASSAING-DEGUINE M.-P.	DGS - COBAS
TESTUD Gilles	DGS - CC Grands Lacs
LETANOUX Morgane	DGS - CC Mimizan
DAGUERRE Yves	DGS - CC Côte Landes Nature
BAUDOIN Guillaume	DGS - CC MACS
CLAUDE Laurent	DGS - CC du Seignanx
SARRADE Caroline	Directrice de la Mission Mer et Littoral - CA Pays Basque

Annexe 2

Ordre du jour des instances en 2024

CA	3 mars	<p>Préambule</p> <p>Etat d'avancement des démarches d'aménagement durable et de gestion des risques sur le littoral de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique</p> <p>Délibérations</p> <p>CA 24.01 Approbation du PV du Conseil d'administration du 08 décembre 2023</p> <p>CA 24.02 Approbation des comptes financiers 2023</p> <p>CA 24.03 Action Locations de courte durée : autorisation à signer une convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées</p> <p>CA 24.04 Fréquentation des plages du littoral girondin : extension de l'expérimentation à La Teste-de-Buch et état d'avancement, partenariats et demandes de subventions</p> <p>CA 24.05 Convention 2023-2027 avec la Banque des territoires : état d'avancement</p> <p>CA 24.06 Ressources humaines : autorisation d'adhésion à une association pour la médecine du travail</p> <p>Points d'information</p> <p>Info Retour sur le Comité National du Trait de Côte du 29 février 2024</p> <p>Questions diverses</p>
CA	12 septembre	<p>Préambule</p> <p>Présentation de projets de gestion et d'aménagement durable du littoral basque</p> <p>Délibérations</p> <p>CA 24.07 Approbation du PV du Conseil d'administration du 08 mars 2024</p> <p>CA 24.08 Littoral 2030, méthode d'évaluation à mi-parcours</p> <p>CA 24.09 Coopération Interreg espace atlantique : gestion de de la fréquentation dans un but de préservation des milieux littoraux, dossier de candidature</p> <p>CA 24.10 Fonctionnement : répartition spatiale de l'activité du GIP Littoral, autorisation à adhérer à des espaces de coworking ou de bureaux partagés</p> <p>Points d'information</p> <p>Valorisation des opérations d'aménagement durable, vidéos « avant-après », exemple de la ville de Ondres</p> <p>Stratégie d'accueil sur les plages de Gironde, « Mes plages océanes »</p> <p>Note technique sur les pratiques connectées et leur impact sur les milieux naturels littoraux</p> <p>Revue de projet : lancement démarche d'aménagement durable, plage lacustre de Cazaux à La Teste de Buch et océane, Cap de l'Homy à Lit-et-Mixe</p> <p>Questions diverses</p>
AG	12 décembre	<p>Délibérations</p> <p>24.01 AG Approbation du PV de l'Assemblée générale du 08 décembre 2023</p> <p>24.02 AG Comptes Financiers 2023</p>
CA	12 décembre	<p>Délibérations</p> <p>24.11 CA Approbation du PV du Conseil d'administration du 12 septembre 2024</p> <p>24.12 CA Bilan d'activité 2024 et programme de travail 2025</p> <p>24.13 CA Budget Prévisionnel 2025</p> <p>24.14 CA Approbation du rapport de synthèse sur les bilans des stratégies locales de gestion de la bande côtière</p> <p>24.15 CA Ressources humaines</p> <p>Points d'information</p> <p>Questions diverses</p>

GIP LITTORAL

2030



MEMBRES DU GIP

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes de la Médullienne, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignax

GIP LITTORAL

05, rue Bobillot 33800 BORDEAUX

T. + 33 (0)5 56 13 26 28

contact@giplittoral.fr

www.giplittoral.fr

